

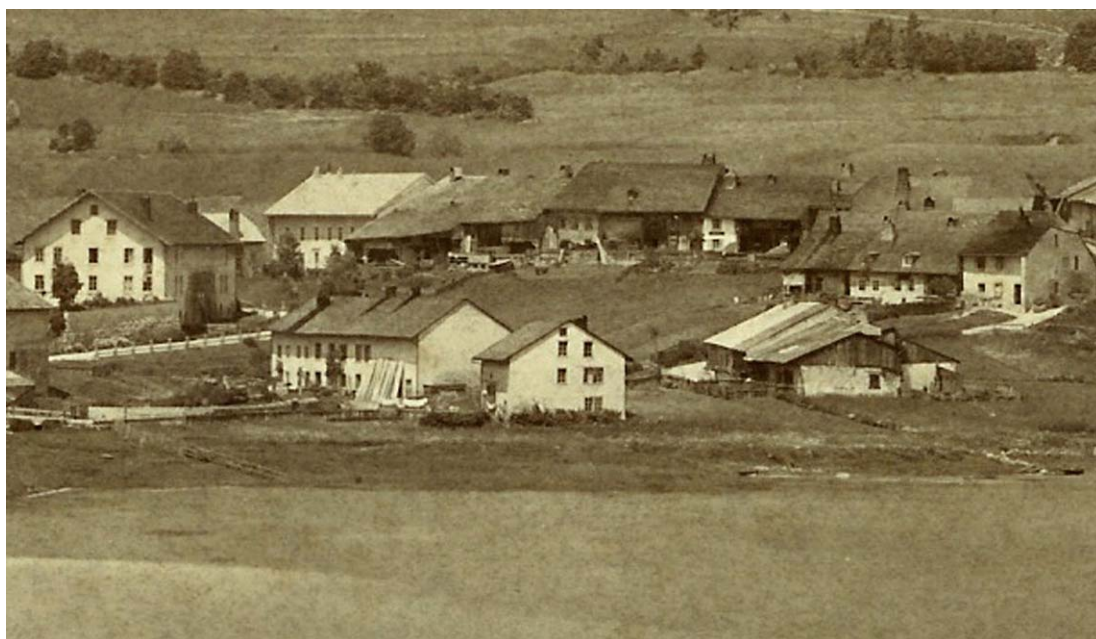
Les portes de grange voûtées – quartier du haut –

Chez Alexandre

Ce nom ne dira plus rien à personne. Pour les vieux qui nous ont précédés, il fallait dire chez Jules-Jérémie, le premier du nom ayant épousé Fanny, la fille à Alexandre. Pour nous autres gamins qui avons rôdé dans le quartier, et bien entendu pénétré à l'envi dans cette maison voisine de « chez la grand-mère », c'était chez Will, ce dernier époux de Berthe Rochat, fille de Jules-Jérémie Rochat, deuxième du nom. Ce fut ensuite chez les Genier, pourtant simples locataires et exploitants du domaine attenant. Vint ensuite la famille Robraz pour racheter le tout et pour s'y installer et y prendre ses aises, utilisant quelque partie des champs pour faire paître les chevaux de leur élevage.

On en est là en cette année 2021.

Comment alors appeler cette belle grande maison qui a passé d'un propriétaire à l'autre ? Gardons la première appellation de chez Alexandre.



Voici le haut du village des Charbonnières décimé par un incendie le 11 septembre 1900. La maison chez Alexandre, ou plutôt chez Jules-Jérémie Rochat, puisqu'à ce moment c'est déjà lui qui gère les propriétés de son épouse Fanny vient d'être entièrement reconstruite. Il paraît cependant, au dire des propriétaires actuels, que des éléments de l'ancienne maison se retrouveraient encore dans le bâtiment actuel, reconstruit sur les bases de celui que l'on découvre ici.

Et pourquoi Jules-Jérémie aurait-il reconstruit. Pour la simple raison que la bâtisse d'origine, sans doute l'une des plus anciennes du village présentait des caractéristiques architecturales si anciennes, qu'il devenait difficile d'habiter une

telle maison. Et surtout, à partir d'une grange et d'un rural d'une vétusté confondante, d'exploiter un domaine de manière un tant soit peu aisée. Ainsi condamna-t-on l'ancienne maison pour en faire cette belle grande bâtisse flambant neuve.



La voici donc dans son état primitif, vers 1880. Un seul niveau, c'est-à-dire très basse, sans beaucoup de fenêtre, faite pourtant sans aucun doute pour supporter les grosses neiges de l'hiver où elle devait même s'y confondre lors des grosses chutes ! Aucune photo malheureusement pour prouver cet état.

Cette maison, elle un charme incontestable. Elle est possédée, selon le cadastre de 1814, par Jean Pierre et Jaques Ferdinand feu Jean Pierre Rochat.

La famille, lors du recensement de 1831, est composée comme suit :

J. Ferdinand

Henriette sa femme

L. Alexandre son fils

Frédéric, idem.

Ce sera donc L (sans doute pour Louis) Alexandre qui reprendra la succession.

Lors de l'enquête sur les maisons de 1837, la maison est possédée par les hors de Jaques Ferdinand et Jean Pierre feu Jean Pierre. On lui donne plus de 100 ans d'âge. Ce bâtiment comprenait alors un rez-de-chaussée et une antichambre, une chambre et un grenier à l'étage ; on dit aussi que la charpente est bonne, que c'est une bonne construction avec un bon sol.

Que voilà donc une maison solide !

Il appartiendra donc au futur Jules-Jérémie de la démolir de fond en comble afin d'en faire à l'époque une ferme vraiment moderne, avec un pont de grange à l'allemande, ce qui permet d'amener le foin dans une grange située au-dessus des écuries.

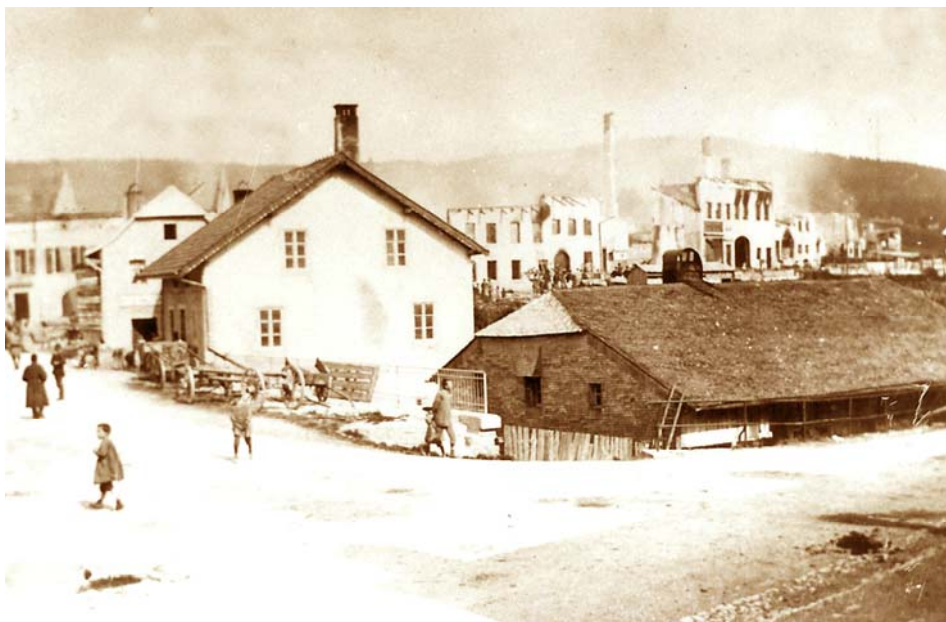
La maison sera dotée au rez de deux portes voûtées. Une date y figure : 1733.



Cela signifie tout simplement que ces pierres de taille ne sont pas d'origine, mais ont été rapportée de quelque maison de plaine en démolition. Dans tous les cas la maison est de beaucoup plus ancienne que cela et n'avait nullement eu la possibilité d'intégrer dans son architecture traditionnelle des portes de granges de ce type.

Notons qu'ici la porte de gauche s'ouvre sur une remise, et que celle de droite donne directement sur la fourragère.

Mais manque de chance, la belle maison va « fricasser » en septembre 1900. On détient quelques photos du sinistre.



Une véritable catastrophe, 11 bâtiments de sinistrés. Tous, vu l'exigüité des lieux, ne seront pas reconstruits.



Jules-Jérémie Rochat II, qui a hérité du tout, reconstruira sur les mêmes murs.



On avait pu sauver un minimum.



Une maison « flambant » neuve !



Jules-Jérémie premier du nom (1832-1916), avec son épouse Fanny, ses deux filles Cécile et Lydie, et son fils Jules-Jérémie deuxième du nom.



Jules-Jérémie deuxième du nom (1868-1943) devant sa maison.



Jules-Jérémie troisième du nom (1898-1962), à droite, en conversation avec Jean Will, son beau-frère, époux de sa sœur Berthe.



Devant chez Will, en 1948. Six-Sous (Franck Meyer), Marie-Christine, Daniel, votre serviteur et deux jeunes gens passant leurs vacances chez Mme Berthe. Précisons ici que votre même serviteur est né dans cette maison, au deuxième étage, sans doute à la chambre donnant au levant. Ce pourrait par ailleurs être aussi dans cette même chambre que serait décédé Jules-Jérémie troisième du nom en 1962 !



La maison rose le 26 mars 2021.





Une remise qui servit de local de gym autrefois. Elle n'a plus ses deux fenêtres en demi-ciel de bœuf.

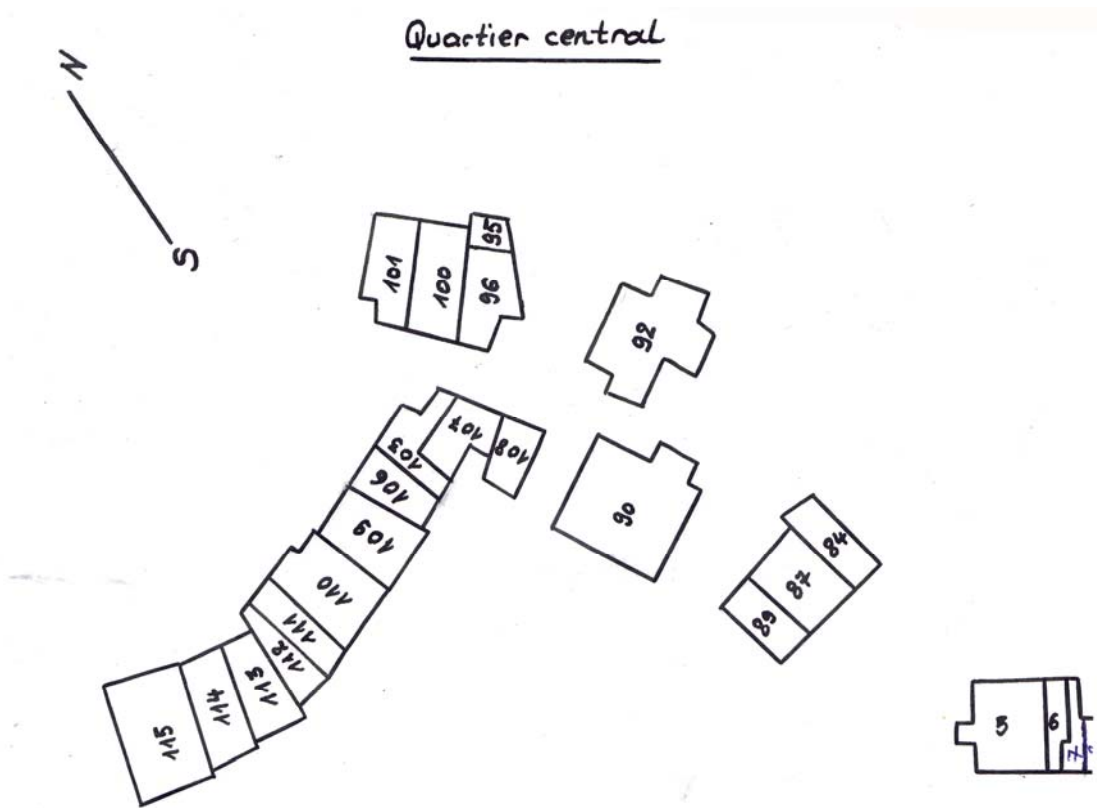


Date 1733, arc de pierre de taille de réemploi.

L'ancienne école des Charbonnières

Sur le cadastre de 1814, on découvre que le no 111, est la propriété de Moïse feu Jean Golay. Ce dernier vend sa maison au village des Charbonnières le 17 août 1819 pour le prix de 320.- plus les vins. Le village entend faire de ce bâtiment sa maison d'école, tandis que jusque là celle-ci s'est toujours faite dans des chambres particulières.

L'école se tiendra là jusqu'à la construction du nouveau collège en 1876, soit pendant 57 ans. Le bâtiment demandera maintes restaurations.



Le recensement de 1831 nous fait constater que le régent y loge avec sa famille. Il y a donc là :

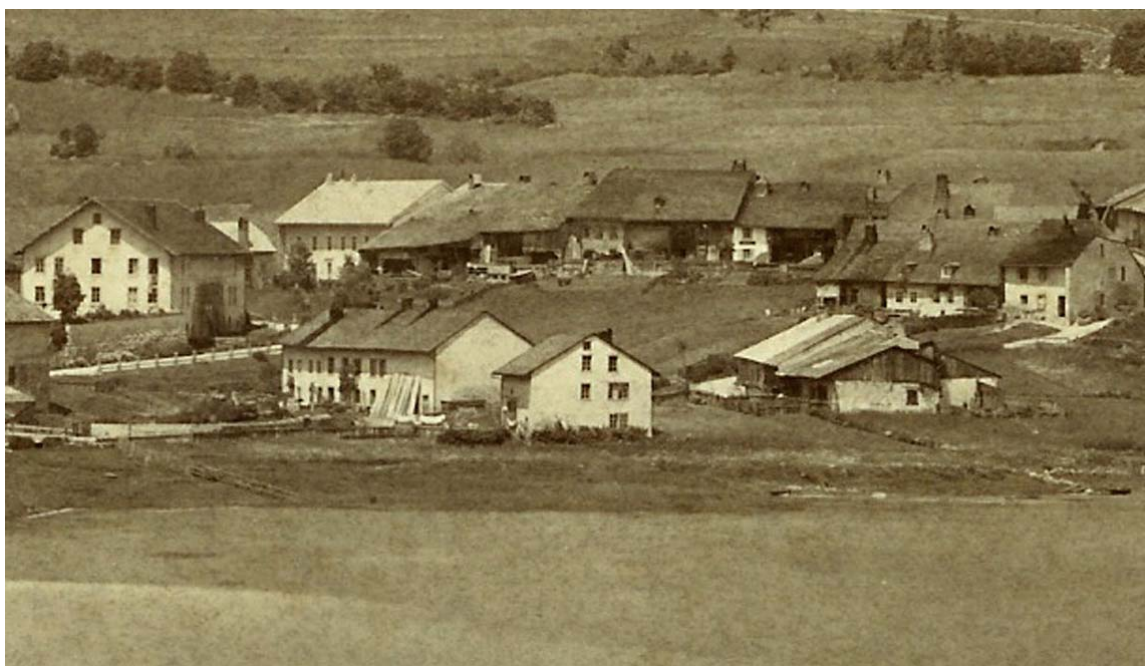
- A. Auguste Henri Charrière de Bussy, régent
 - Jeanne Louise Suzanne sa femme
 - Jean David Henri son fils
 - Maximilien, idem
 - Elie Samuel, idem
 - François, idem
 - Eugène Louis Etienne, idem.
- Notre régent a donc 5 fils.

L'enquête sur les maisons de 1837 donne les renseignements suivants :

Nos 265/43 (+ 111). Le hameau des Charbonnières. Un bâtiment comprenant un rez-de-chaussée où il y a sur la rue un réduit pour une pompe à feu et un logement ; et un étage où il y a une salle d'école et une antichambre avec une chambre sur derrière. Age plus de 100 ans. Ce bâtiment est assez bien distribué. Il a été reconstruit en 1827.

Notre régent loge donc au rez-de-chaussée. L'école étant au premier étage, au peu supposer qu'il y a à ce niveau des lieux d'aisance, soit toilettes. On peut imaginer l'état d'un tel local si négligé autrefois. On peut même en ressentir l'odeur !

La reconstruction de 1827 a été faite par le village. On découvrira sur la photo ci-dessous que le bâtiment était doté d'une porte de grange voûtée en pierre de taille. On ne peut que supposer que celle-ci a été mise en place déjà par Moïse Golay qui voulait offrir plus de commodité à sa ferme.



La maison d'école du grand voisinage du haut du village est exactement au centre. Moïse Golay avait sans doute profiter de rehausser sa bâtisse en même temps qu'il avait mis en place une porte de grange avec encadrement en pierre de taille.

La maison d'école sera vendue sitôt après son abandon à titre de maison d'école. Elle sera sauf erreur rachetée par la famille du Gros Elie. Elle disparaîtra corps et âme dans l'incendie de 1900. Une photo nous fait voir les ruines, et surtout l'encadrement de la porte de grange resté en place.



L'ancienne école, à gauche, montrée de la main par un quidam, a bien du mal. Elle ne sera pas reconstruite. A droite, le magasin des Rochat-Balissat qui ont eu aussi procédé récemment à l'établissement d'une porte de grange en pierre de taille. C'est alors même que cette famille donnait de l'ampleur à sa maison, surtout vers le haut.



Entre 1899, date de la photo de la page précédente et septembre 1900, plusieurs maisons avaient effectué de gros travaux de reconstruction. L'incendie devait tout anéantir. Chez Ballisat se voient ici dotés d'un véritable gratte-ciel ! Il faudra reconstruire sur les mêmes bases mais sans plus aucune porte de grange à l'encadrement en pierre de taille et voûté.



Classe de Jules-Jérémie Rochat au vieux village. Vers 1870 environ. La porte de grange est ouverte derrière les élèves.



Sur cette photo, à gauche du régent, ses filles Cécile et Lydie. Lydie mariera le régent Dudan.



Le quartier du haut au niveau de l'ancienne maison de Jules Rochat-Tsun. La maison haute est celle des Rochat-Balissat. Au fond, à gauche, la maison du Juge, soit chez Pedzi, propriété actuelle d'Alain Genier.

La maison des Rochat Sapeur

Cette maison n'apparaîtra jamais intacte sur aucune photo, toujours cachée qu'elle était, lors des prises de vue du village faites à une certaine distance, par la maison du Juge.

Il eut été intéressant que le photographe qui photographiait tous nos villages en 1900 et 1901, scènes de la vie vaudoise, se soit attardé aux Charbonnières pour photographier la rue du haut tout en l'ayant « meublée » des habitants voisins. Ce ne fut pas, oubli regrettable.

Cette maison, lors du cadastre de 1814, no 96, était possédée par David feu Joseph Rochat.

Au recensement de 1831 l'habitaient :

A. Rodolphe Rochat

Georgette sa femme

Auguste son fils

Louis idem.

Lors de l'enquête sur les maisons de 1837, on en dit ceci :

Rochat Rodolphe feu Jean Isaac, aux Charbonnières, une maison d'habitation, four, grange et écurie plus une remise. Identique au tableau et au plan pour les deux numéros (95/96) que la commission a réunis en un seul article comme ne formant qu'un seul et même bâtiment qui appartient au même propriétaire. Age, plus de 60 ans. Ce bâtiment comprend un rez-de-chaussée et à l'étage deux chambres, un renier et une pièce à réduire ; bonne distribution, bonne construction, bonne exposition.

Il semble évident que la maison a été réaménagée depuis peu de temps. Est-ce à ce moment-là qu'on lui offre une porte de grange en pierre de taille ?



A gauche chez le Juge. Juste derrière la maison des Sapeurs, avec un grand toit en pyramide tronquée au nord. Cette maison, incontestablement, a été refaite assez récemment. Vu la couleur du toit, on pourrait opter pour un toit de tôle plutôt que de tavillons. Il se peut cependant que vu son inclinaison et la forte lumière, il soit réellement de ce deuxième matériau.

Cette maison est possédée 1873-1875, selon le nouveau cadastre de cette époque-là, no 84, par Edouard Lucien fils de Charles Isaac David Rochat. Si le propriétaire reste le même en 1900, lors de l'incendie, il faut comprendre que vu l'exiguïté des lieux, il ne pourra pas reconstruire à la même place. Il le fera à peu de distance de là, au Clos à Soupir, future maison de Piyoyon au sujet duquel on peut lire dans le livre des Sobriquets de la Vallée de Joux, 2018, p. 91 : Piyoyon, Rochat Justin, ancien régent, maison à côté de Chez « Pedzi » et en face de chez Arthur, descendance famille Allisson.



Seule photo de la maison d'Edouard-Lucien Rochat. Elle ne sera pas reconstruite.



Le quartier Tri, vers 1880, comprenant alors trois numéros, 19, 79 et 84. La maison d'Edouard Lucien n'est visible que par le toit, situé aux 2/5^e de l'image à partir de la gauche. Le quartier Tri méritait sans doute mieux que les flammes. Il ne fut pas reconstruit.

Une maison dite Chez le Juge, aux Charbonnières

Cette maison, encore existante aujourd'hui, atteinte d'une vétusté relativement douloureuse, vieille de plus de deux siècles et demi, fut le témoin d'une longue et riche histoire qu'il convient de retrouver ici.

Sur la façade orientale, au niveau du balcon actuel rajouté on ne saurait dire à quelle époque, se découvre un cartouche discret mais précieux sur lequel on peut lire avec beaucoup de difficultés de par l'usure des caractères :

NEHEMIE

RPAR

MMR

IPR

1732



La difficulté de lecture provient certes d'une usure, mais aussi d'une gravure qui semble n'avoir pas été faite par des professionnels, vu la taille médiocre. Nous avons très certainement affaire ici à des constructeurs locaux qui ont pourtant tenu à signaler de manière traditionnelle l'époque de la construction de la maison et le nom voire les initiales des propriétaires. Si le prénom complet NEHEMIE désigne le constructeur, ce qui sera prouvé plus bas, les autres initiales concernent des personnages, frères peut-être, que nous ne pourrions pas identifier.

Les levés – soit devis – de la commune du Lieu nous offrent de découvrir ceci :

Le 7^e février 1734 un (levé ou devis) à Néhémie Rochat, charpentier des Charbonnières, pour achever de bâtir sa maison neuve en obéissance à un mandat du S.N.M. Seigneurie May en du ... qui ordonne de déclarer par serment ce qui lui en manque encore pour l'achever. Visité par le Sr. Abram Meylan charpentier et Jaques Rochat conseiller¹.

On avait donc gravé le cartouche avant la couverture de la maison, deux ans auparavant, alors que l'on montait les murs.

Un échange pratiqué le 7 mai 1732 entre Néhémie Rochat et trois frères dits Rochat Pirod, voisins probables, permettait à la bâtisse de s'élever en lieu et place avec les aisances usuelles². On parle encore dans cet acte de Maisons neuves, qui, vu leur proximité immédiate, ne sauraient qu'être celles constituant le voisinage transversal situé à l'extrémité bise du long voisinage du Haut-du-Village (voir à cet égard plan de 1814)

Signalons qu'il y avait à l'époque aux Charbonnières, soit au début du XVIII^e siècle, deux Néhémie Rochat pour le moins. L'un était assesseur consistorial, possesseur d'une partie du Crêt à Châtron vers 1716, et l'autre était charpentier. Il n'y a que peu de probabilité que ces deux Néhémie Rochat n'en fasse qu'un seul !

Néhémie Rochat charpentier, le nôtre donc, qui manie si peu habillement le burin, par contre doit utiliser le ciseau à bois avec plus d'aisance. En effet, la commune du Lieu l'engage pour la construction du chalet de rechange de ce même alpage du Crêt à Châtron. Le pache est du 15^e 8bre (octobre) 1741. Nous aimons à retrouver ces antiques contrats nous révélant, si peu que ce soit, quelques-unes des conditions dans lesquelles s'effectuaient les travaux de construction d'autrefois :

Le pache pour construire un chalet de rechange est faite³ et échute au plus offrant et dernier enchérisseur le 14^e du dit et approuvé à 401 fl. Sur le plan qui fut fait le 7^e du courant. Echu au Sr. Néhémie Rochat et son beau-fils sur le cautionnement solidaire du Sr. Abram Isaac charpentier. Ont alloué aux 3 charpentiers pour leur journée chacun six baches et aux députés chacun six baches⁴.

Et encore :

¹ ACL, A2

² ACV, Dh..., notaire Siméon Rochat

³ On jonglait volontiers autrefois avec les féminins masculins.

⁴ ACL, A3

Du 22^e juillet 1742. Le charpentier Néhémie Rochat a demandé deux dizaines pour s'aider à lever le chalet et quelque chose pour quelques pots de vin, outre les cocardes au charpentier ; on a accordé au dit charpentier les deux dizaines et lui faire signer la pache, et qu'il fasse seulement les choses comme il faut, si la chose va bien le Conseil ne sera pas sujet à faire une discrétion⁵.

Ces notes en apparence modestes, nous ramènent en réalité à une époque glorieuse de l'histoire de la commune du Lieu, quand celle-ci avait racheté le Crêt-à-Châtron en 1740, son premier alpage. Et si alors l'on avait gardé l'ancien chalet du Crêt à Châtron, dit aujourd'hui précisément Crêt à Châtron Vieux, il avait fallu construire un « rechange », bâtisse devenue le Crêt à Châtron Neuf. Ce nouveau chalet avait été élevé sur le Crêt à Dunand, notamment par Néhémie Rochat pour la charpente dont l'activité là-haut fut importante, en témoignent les comptes de la commune qui donnent maints détails passionnants sur cette construction.

Le manque d'informations ne nous permet pas de suivre plus longtemps notre charpentier que nous laisserons donc à ses œuvres.

La maison dite Chez le Juge, en 1812-1814⁶, appartient à l'assesseur Pierre Samuel Rochat feu Isaac Rochat. Le domaine attenant, d'un bloc, est une immensité qui comprend une bonne moitié du territoire actuel dit des Vieilles Maisons. Un seul petit champ fait enclave dans cette brique d'importance, une jolie pièce appelée mystérieusement et poétiquement « Le Clos des Soupirs ».

Ce Pierre Samuel Rochat, dit plus couramment Samuel Rochat, était juge. Né vers 1770, il décéda en 1826, selon un document généalogique⁷.

Il était donc fils d'Isaac Rochat. Une note de ce même document dit de ce dernier qu'il est l'ancêtre de la branche dite du « Juge » en grande partie établie à Lausanne. Le père d'Isaac Rochat était Abraham Isaac Jacob Rochat et le grand-père Jean Isaac Rochat.

Sans certitude on peut supposer que la maison est restée dans la famille. Un recensement de 1770 nous donne en effet, qui se suivent dans le listage, des personnages dont les prénoms et la situation se rapprochent de ce qui est posé plus haut :

*Monsieur le Juge Rochat, 10 personnes
Le Sr. Abram Isaac Rochat, 3 personnes⁸.*

Nous retrouvons dans la descendance de Pierre Samuel Rochat, propriétaire de la maison en 1812, un fils, Isaac Rochat, lui aussi juge, né en 1800, décédé en

⁵ Idem

⁶ Cadastre de la commune du Lieu 1812-1814, ACV, GB 141

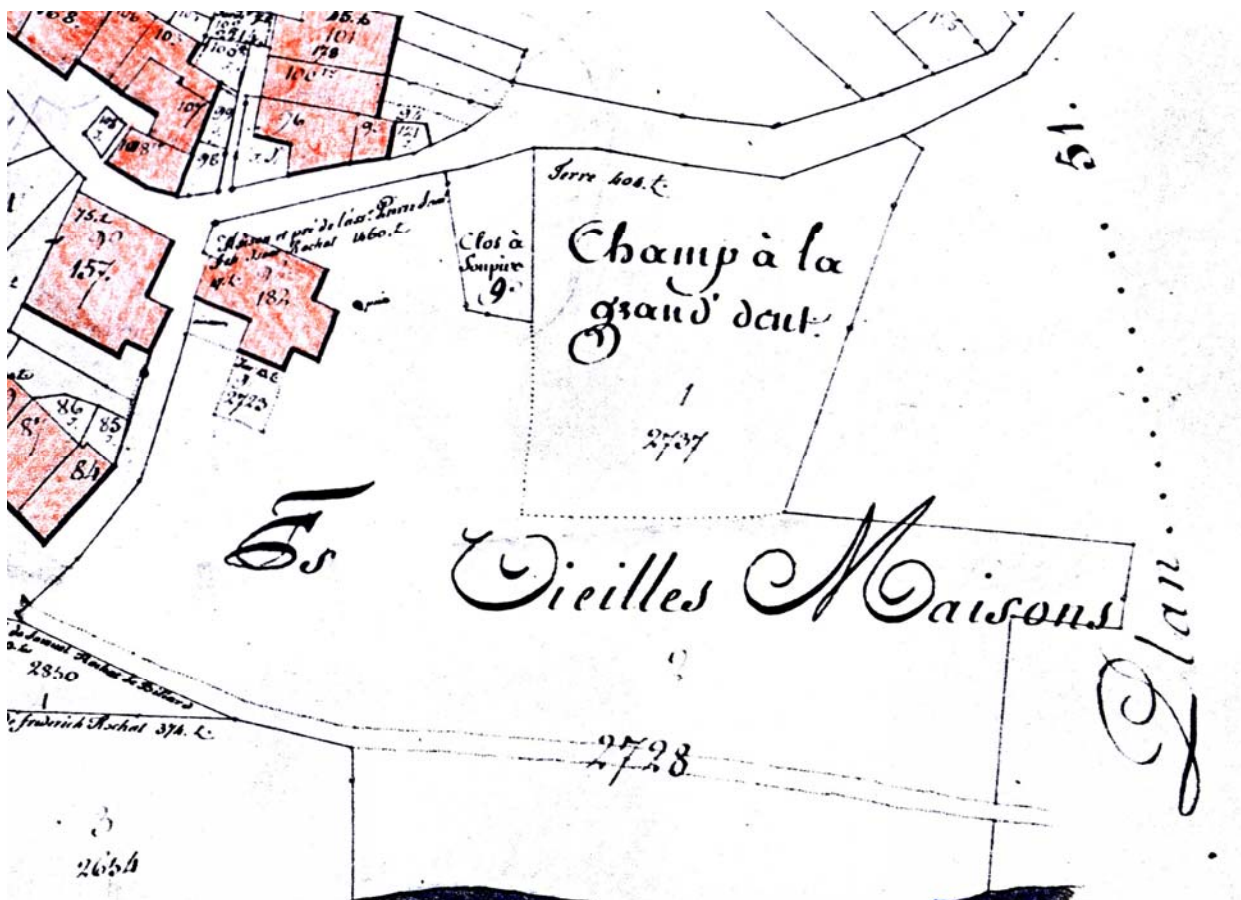
⁷ Arbre généalogique Louis-Lucien Rochat – Jean Assimacopoulos, achevé pour la fête des Rochat en 1480. Il sera fortement mis à contribution dans cette étude.

⁸ Rémy Rochat, Supplément no 2 à l'histoire de la communauté du Lieu, Le Pèlerin, 1995, p. 65

1867 à Morges chez l'une de ses filles, mariée Bachhofen. Il avait épousé Isaline, fille de Rodolphe Rochat du Haut-des-Prés.

Cet Isaac Rochat eut six enfants pour le moins. Nous serons amené à parler de deux de ceux-ci, soit de Mélanie Rochat (1829-1896), poète, et de Samuel Rochat dit Sami (1835-1906), lui aussi juge, ce qui prouve que la place se transmettait de père en fils dans la famille et faisait des membres de celle-ci des honorabilités de la place auxquelles on pouvait donner du sieur ou du Monsieur à tour de chapeau !

Une famille qui de plus, vu l'importance du domaine et le fait que l'on emploie des domestiques⁹, très certainement pouvait goûter à une certaine aisance.



Cadastre de la commune du Lieu, village des Charbonnières. On y découvre que le sieur Isaac Rochat (notre juge) est possesseur de toute la brique désignée sous le toponyme : Es Vieilles Maisons. Il possède aussi probablement le Champ à la Grand'Dent. Seul la parcelle Clos à Soupir semble ne pas être de sa possession. Quoiqu'il en soit il jouit, avec cette immense parcelle, et qui plus est, d'une qualité excellente, d'un domaine qui peut être l'un des meilleurs de la région. Resterait à savoir combien monsieur le Juge possédait de vaches, question sans réponse faute de statistiques rigoureuses en ce domaine.

⁹ Voir le recensement de 1831

Pour en rester à l'histoire de la maison, précisons qu'en 1837, lors de l'enquête sur les maisons¹⁰, elle était propriété de Isaac Elie Rochat juge, feu Pierre Samuel. On la désigne de telle manière :

Aux Charbonnières, une maison d'habitation, grange, écurie et remise, de la contenance de 43 toises. Prix de revient 6020.-, conservation 6, âge, plus de 100 ans, valeur locative présumée : 40.-, prix de vente présumé 3200.- Juste valeur 4500.- Ce bâtiment comprend un rez-de-chaussée, une cave au-dessous et un étage. Bonne charpente, distribution passable, bon sol sinon un peu humide sur le derrière ; exposition indépendante. Il a été reconstruit presque en entier depuis quelques années¹¹. Il a deux granges une au-dessus de l'autre.

A l'époque, la famille de chez le Juge est constituée comme suit¹² :

*Henriette du juge Rochat veuve
Marie Susanne sa fille
Isaac Elie Rochat Juge
Isaline sa femme
Suzette Mélanie sa fille
Une fille non baptisée
Henri Héténau, domestique
Samuel Meylan, autre domestique.*

Cette maison passe ensuite entre les mains du fils qui n'est autre que le Juge Samuel Rochat. La date de ce transfert ne nous est pas connue. Le nouveau propriétaire vend la bâtisse le 3 juillet 1869 au village des Charbonnières, et cela pour un montant de 8000.- Cette collectivité comptait en faire son école après avoir abandonné un collège vétuste situé dans le grand voisinage de proximité, projet qui ne se réalisera pas. En conséquence le village revend la maison, pour le prix de 10 300.- + vins à Charles-Louis Rochat, en 1872.

Nous reviendrons plus bas sur ces nouveaux propriétaires.

C'est alors probablement que le juge Rochat quitte le village et gagne Lausanne ainsi que le signalait l'arbre généalogique cité plus haut.

Revenons maintenant au vieux juge Rochat, père du vendeur. On a la bonne fortune de posséder un portrait de lui et de son épouse. La photo est ancienne,

¹⁰ ACV, GEB141/2, p. 51.

¹¹ Isaac Rochat Juge des Charbonnières a établi un devis en 1830 portant sur 164 plantes – Maisonneurs des temps passés, Le Pèlerin, Etudes et documents. Hors série no 3, 2002, p. 15. C'est là que la charpente a été probablement entièrement reconstruite. La précédente n'avait tenu qu'un siècle, preuve bien évidente que les toits, avec les tavillons, souffraient passablement, et que s'ils n'étaient pas entretenus de manière régulière, ils pouvaient se détériorer en un rien de temps. Pour preuve ces travaux de reconstruction.

¹² Population des Charbonnières en 1831, dans : Rémy Rochat, Supplément no 4 à l'histoire de la communauté du Lieu, Le Pèlerin, 1995, p. 31 et suivantes.

dans tous les cas antérieure à 1867 où le mari décède. Elle nous renseigne sur la manière dont on portait l'habit vers 1860. Elle nous donne surtout la certitude que pour ces dames, on n'était pas avare de tissus, ceux-ci lourds et robustes, en lesquels on était véritablement carapaçonné ! Le châle est bien d'époque lui aussi. Nous n'avons certes pas affaire ici à deux tourtereaux, ce qui ne les empêche pas d'être attendrissants, placés là l'un contre l'autre sur les deux chaises que le photographe a mises à leur disposition. Nous sommes chez S. Heer-Tschudi, à la rue de St. François no 20, à Lausanne. Le couple a du descendre à la capitale, en diligence on présume, à l'occasion d'une visite possible à leur fille Mélanie. Il y a ici la constatation évidente que la fidélité, à défaut d'un amour duquel on ne peut rien dire, unit ces personnages véritablement des temps passés, avec des visages résolument austère que la vie en plus, avec ses difficultés inévitables et le temps qui passe, a marqué profondément.



Isaline Rochat, descendue du Haut-des-Prés au village lors de son mariage, avait posé seule, chez le même photographe peut-être et vers la même époque, dans une toilette encore plus invraisemblable que l'on peut découvrir ci-dessous. Ne souriez pas, c'est véritablement l'époque, et toutes nos ancêtres, arrière-arrière-grands-mères pour nous autres de la moitié du siècle passé, en avaient passé par là.



Le couple aura six enfants, dont l'un, Samuel Rochat dit Sami, juge, vu plus haut, et l'aînée, Mélanie Rochat.

Il convient de nous attarder plus longuement sur cette personnalité singulière qui donnera en quelque sorte de belles lettres de noblesse à notre village.

Son histoire a été contée par Philippe Godet dans un ouvrage bien connu autrefois¹³ :

Mélanie Rochat est née le 28 mai 1829, aux Charbonnières, au bord du lac de Joux, où son père était juge de paix¹⁴. Elle avait à peine deux ans, lorsque, à la naissance d'une seconde fille, ses parents la confièrent à une tante qui habitait Lausanne. Madame Lacombe-Rochat, n'ayant pas d'enfants, prit en vive affection celle qui venait égayer son intérieur ; elle obtint la permission de la garder auprès d'elle.

C'était une femme d'une réelle distinction de caractère et qui ne pouvait manquer d'exercer une influence profonde sur le développement moral et intellectuel de l'enfant. Son mari était un vieux soldat qui avait fait les guerres de l'Empire et en avait rapporté les germes d'une maladie qui le tint pendant trente ans cloué sur son fauteuil, à peu près paralysé. L'oncle Lacombe parlait peu et ne racontait pas volontiers ses souvenirs ; pourtant, lorsque, d'aventure, un ancien camarade venait s'asseoir au coin de son feu, il se laissait aller à des récits qui enchantèrent la jeune imagination de sa nièce. Dans sa retraite, il s'occupait du commerce des vieux livres, qui, faute de place, envahissaient toutes les pièces du petit appartement : la fillette en faisait son profit et trouva de bonne heure à sa portée un aliment à ce goût de lecture, qui a été une des grandes jouissances de sa vie. M. Lacombe la dirigeait dans ses choix ; il

¹³ Mme M. Melley, Poésies intimes, Lausanne, F. Payot, libraire-éditeur, 1897, avec une notice de Philippe Godet.

¹⁴ On aura vu que lors du recensement de 1831, elle était toujours au domicile familial où elle est née.

prenait plaisir à cultiver les dispositions qu'il discernait en elle : il lui faisait apprendre les fables de La Fontaine, surveillait ses études, stimulait son zèle. C'est de lui qu'elle a dit plus, à l'heure où l'on se plaît aux souvenirs d'autrefois :

*Une main paternelle et chère
Glissa la plume entre mes doigts.*

De cette époque en effet datent ses premiers vers, un quatrain écrit pour un anniversaire d'une grosse écriture d'enfant.

Après les leçons du bon vieillard philosophe et original, vinrent celles de l'Ecole supérieure, alors dirigée par Vinet. Madame Melley garda toute sa vie un précieux et vivant souvenir des enseignements de ce maître vénéré, qui communiquait à ses élèves son amour si profond pour la poésie, son pur enthousiasme pour le beau. Eut-elle jamais pu se résoudre à détruire les cahiers annotés, d'une écriture élégante et fine, parce professeur qui mettait à corriger les compositions d'une petite fille autant de soin et de conscience qu'à ses plus graves travaux ?

...

Cependant, la famille Lacombe avait échangé l'appartement un peu étroit de la ville pour cette jolie maison de Ben Posta que Madame Melley ne devait plus quitter. Son mariage, célébré le 31 octobre 1850, n'amena pas un grand changement dans sa vie extérieure ; M. Melley vint s'établir auprès des vieux parents¹⁵.

M. Melley, lui aussi militaire, devint commandant de la gendarmerie du canton de Vaud, poste qu'il occupa jusqu'à sa mort, survenue en 1876, à l'âge de 53 ans.

Le couple, dans la belle maison de Ben Porta qu'il nous conviendra de retrouver du côté de Montbenon, cultivait les belles lettres et recevait beaucoup. On cite parmi les assidus de ce salon lausannois Charles Gleyre, Emile David, Gustave Roux, de nombreux militaires à l'époque fort connus et depuis naturellement tous oubliés !, et surtout Juste Olivier, un des hôtes les plus assidus depuis son retour de Paris.

Le couple eut trois enfants, deux filles, dont l'une peintre, et un garçon, Charles, architecte et militaire, avec le grade de colonel.

Les œuvres littéraires de Mme Mellet-Rochat, se résument à deux recueils de poésies qui n'ont pas laissé trace durable dans l'histoire littéraire du pays romand, « Jours Envolés », recueil publié en 1892 à Lausanne, chez Arthur Imer éditeur et F. Payot, libraire, et « Poésie intimes » découvert ci-dessus.

¹⁵ Poésies intimes, pp. 8-11

Ce sont des pièces d'époques non dénuées d'intérêt certes, mais qui n'auront pas eu le pouvoir d'affronter l'avenir avec succès. La poésie est l'art le plus difficile qu'il puisse y avoir et pour peu que vous y mêliez vos sentiments personnels à un zeste de religieux, vous voici passé à la trappe sans rémission !

Par contre le même auteur eut droit à une consécration durable avec les paroles magnifiques de deux au moins des chants de notre église nationale : « Voici Noël » et « Joyeux Noël ».

Il faut être originaire du village des Charbonnières, avoir participé aux fabuleux Noël d'antan où ces deux cantiques furent chantés à pleine voix, « Joyeux Noël » sur une musique de Fr. Silcher et « Voici Noël » sur celle de F. Gruber, cela nous emmenant loin dans la magie unique de ces jours de fêtes et de réjouissances, pour comprendre quel cadeau a pu faire au monde par ces paroles enchanteresses, un auteur bien de chez nous. Il n'y a guère de mots pour exprimer cette reconnaissance, mais en même temps cette fierté. Assurément que lors de cette double création, dans ces paroles chantées désormais depuis plus d'un siècle par la cohorte innombrable des croyants de notre canton, si ce n'est pas de la Romandie toute entière, l'auteur, qui put créer d'autres cantiques insignifiants retombés depuis longtemps dans l'oubli, était dans un véritable état de grâce.

Cette création nous émeut depuis notre première enfance et nous accompagnera dans le même enchantement assurément jusqu'au bout.

JÉSUS-CHRIST

28. Voici Noël !

F. GRUBER.

Singlement et avec joie. ♩ = 96.

1. Voi-ci No-ël ! O dou-ce nuit ! L'é-toile est
la qui nous conduit. Al-lons donc tous, a-vec les
ma-ges, Por-ter à Jé-sus nos hom-ma-ges,

NOËL.

Car l'en-fant nous est né. Le Fils nous est donné !

2.
Voici Noël, ô quel beau jour !
Jésus est né ! Quel grand amour !
C'est pour nous qu'il vient sur la terre.
Qu'il prend sur lui notre misère.
Un Sauveur nous est né.
Le Fils nous est donné !

3.
Voici Noël, tous, d'un seul cœur.
Joignons nos voix au divin chœur
Qui proclame au ciel les louanges
De celui qu'annoncent les anges !
Car l'enfant nous est né,
Le Fils nous est donné !

4.
Voici Noël, ne craignons pas
Car Dieu nous dit : Paix ici-bas,
Bienveillance envers tous les hommes !
Pour nous aussi, tels que nous sommes,
Un Sauveur nous est né,
Le Fils nous est donné !

M^{me} M. MELLEY.

La fin de Mélanie Mellet-Rochat a été contée par Philippe Godet :

Depuis quelques années, Madame Melley se sentait affaiblie ; mais loin de faire peser sur les autres l'appréhension qu'elle éprouvait, elle acceptait la souffrance avec une résignation complète. A la fin de janvier dernier, après un hiver relativement bon, une grippe survint, et une complication du cœur amena une crise terrible, dès le début de laquelle la malade, comprenant la gravité de son état, fit le sacrifice complet de la vie. Dès lors, et pendant sept jours et sept

nuits, ce ne fut qu'une agonie. Elle ne perdit pas connaissance un seul instant, donnant une pensée à chacun de ceux qu'elle aimait, se préoccupant du chagrin que leur causait son état, et trouvant encore des paroles touchantes pour les consoler. Mais dans ces heures suprêmes, jusqu'à la veille même de sa mort, cherchant dans sa vie passée ce qui ne répondait pas à son haut idéal, elle se reprochait les poésies qu'elle avait écrites et le temps qu'elle y avait consacré. Ce n'est qu'en lui représentant qu'elle avait fait du bien par ce moyen-là, que ses proches parvinrent à apaiser un peu les scrupules de sa conscience. Et pourtant, si naturel était sur ses lèvres le langage rythmé, que, pendant une de ses interminables nuits de souffrance, sa plainte se formulait en un vers :

C'est trop, mon Dieu, c'est trop ! Jésus, vient me chercher !

Son exemple fut admirable jusqu'au bout ; sa foi ne défailloit pas un instant. Ce désir du ciel, qui palpait en elle depuis sa première jeunesse, l'aida à traverser les suprêmes angoisses, et c'est dans la paix qu'elle s'endormit le 24 février 1896, heureuse d'aller rejoindre ceux qu'elle avait aimés¹⁶.



Mélanie Mellet-Rochat en ses dernières années. On rapprochera ce portrait de celui de sa mère vu plus haut. Même austérité du visage, et presque le même habillement, et cela à trente ans de distance !

Et elle était donc née dans cette maison dite Chez le Juge, aujourd'hui bien discrète, que l'on découvrira en notre village au haut du quartier des Chappes.

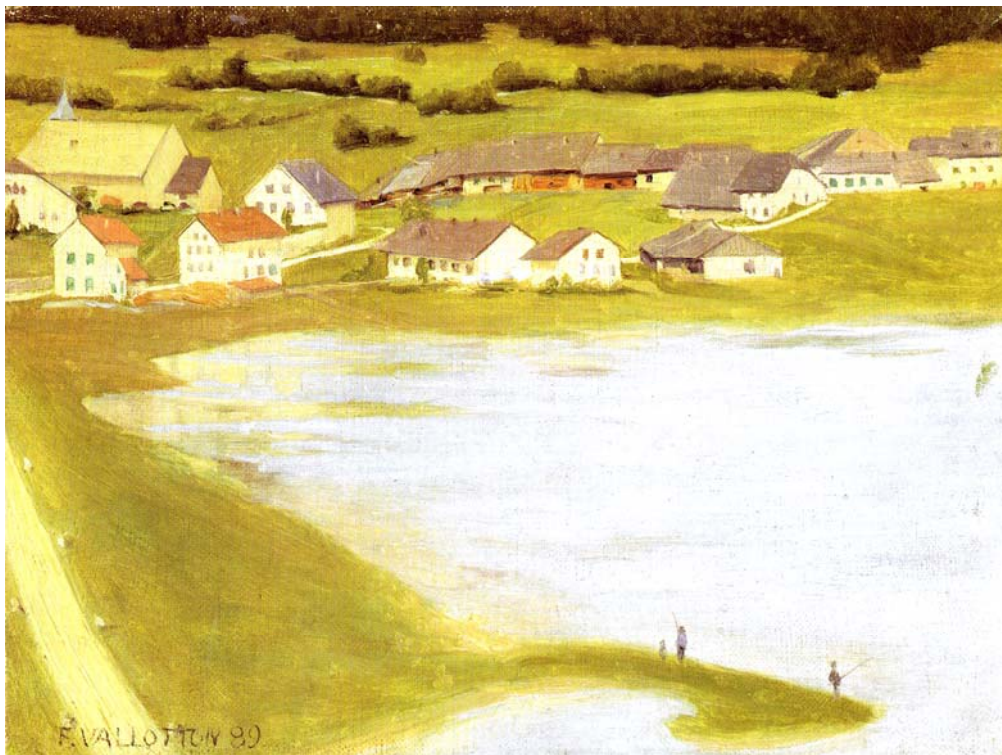
On a vu plus haut qu'elle fut cédée au village des Charbonnières en 1868, et que celui-ci la revendit en 1872 à Charles-Louis Rochat. Celui-ci était fils de Charles Samuel. La maison passera aux mains de l'un des enfants de Charles-Louis, Wilfrid-Louis. Le fils de ce dernier héritera un jour de la maison et du domaine, Elie-Adrien dit Pedzi. Ce dernier était agriculteur et amodiateur,

¹⁶ Poésie intimes, pp. 25-27

louant la montagne du Chalet Hermann, propriété de la commune du Lieu. Hériterait du tout l'une de ses filles, Ginette Meylan-Rochat. Et enfin, à la fin des années nonante, la maison passera dans les mains de deux agriculteurs du village, les frères Olivier et Alain Genier qui la détiennent aujourd'hui et ont tâche d'assurer l'avenir de cette bâtisse de 278 ans, dont l'appellation ancienne de Chez le Juge nous apparaît bien oubliée.



Chez le Juge en octobre 2009. On remarquera la présence des fenêtres jumelées du dernier étage. Celles-ci furent ouvertes, probablement aussitôt après l'achat de 1872, par Charles-Louis Rochat, industriel de la pierre fine, désireux de donner de la lumière à son atelier.





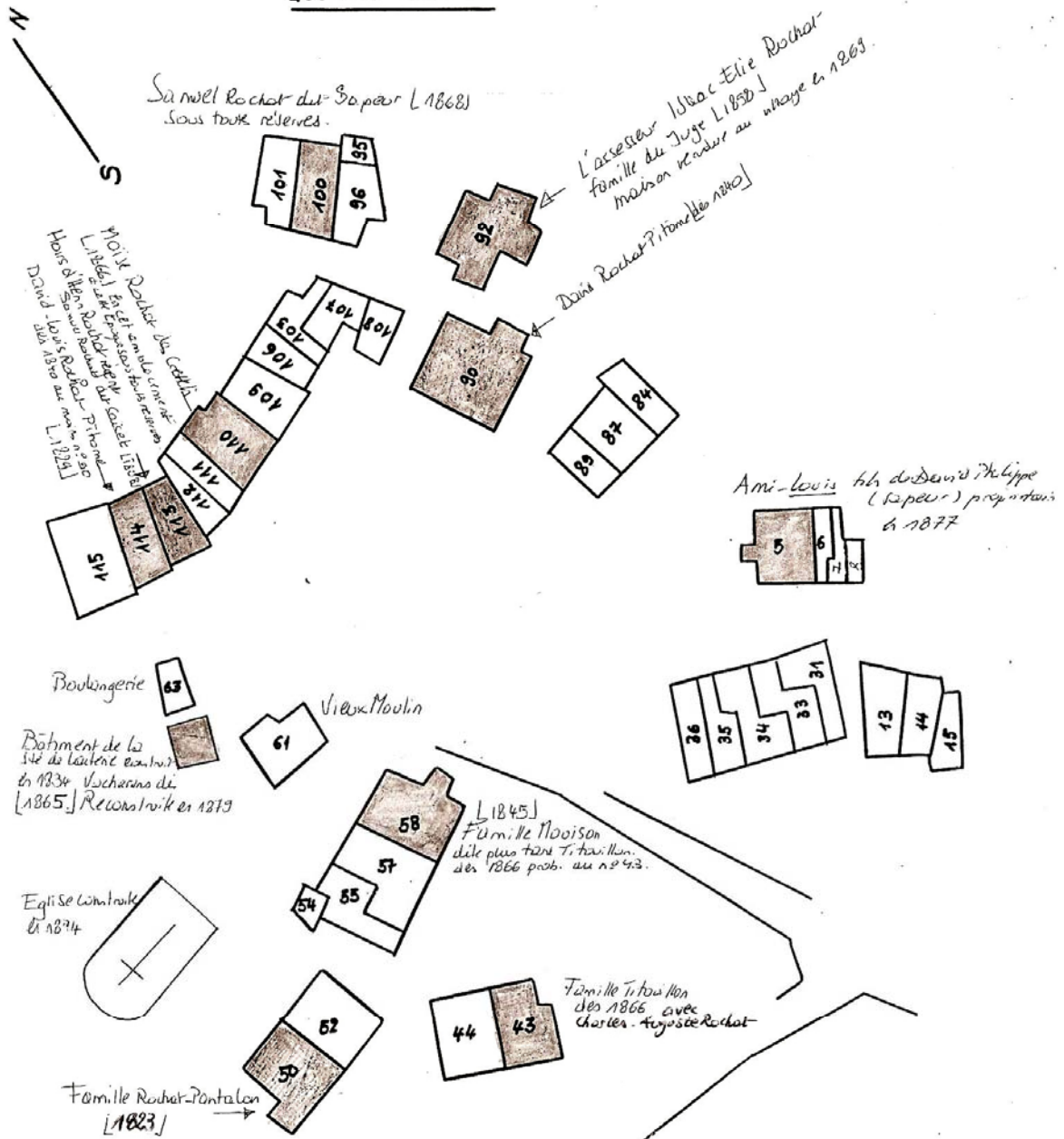
Maison Jullien de Genève, 1899. Chez le Juge au centre, avec le domaine largement étalé sur la droie.



La grange supérieure. Pas d'arrondi pour la porte.

Plan du village 1812 - 1814 Plans Comtesse ACV GB 141

Quartier central



- fromages et vachons, vachons de toutes manières
- fromages seulement

Localisation des commerces de fromages et vachons avant 1866 (date de l'incendie de nos 54-55-57-58. [la charbonnière])

La plus belle maison du village, celle de chez Jaques-David Rochat, marchand des Charbonnières, dite plus tard chez Pitôme.

Peut-être le plus important de nos négociants combiens toutes époques confondues. A son décès, en 1776, il laisse un important patrimoine avec trois maisons, un immense domaine, du bétail, du matériel, mais surtout une fortune en titres et en argent d'un montant considérable. Les enfants n'auront pas de souci à se faire pour leurs vieux jours !

Nous découvrons dans l'état-civil, au registre des décès¹⁷, que Jaques David Rochat dit Pyrod, bourgeois du Lieu et de l'Abbaye, est décédé le 7^e juin 1776. Il a été enseveli à l'Abbaye, mort âgé de 49 ans.

Cela nous permet donc de fixer son année de naissance, 1776-49 = 1727.

Aux alentours de cette date, registre des naissances¹⁸, nous découvrons un Jaques David Rochat baptisé le 3 mars 1726, fils d'Abram Isaac Rochat des Charbonnières et de Jeanne Marie Rochat.

Le père de Jaques David serait donc Abram Isaac Rochat. Nous ignorons la date de naissance de ce dernier ainsi que celui de son épouse. Idem pour les dates de décès.

Que Abram Isaac Rochat soit réellement le père de Jaques David est prouvé par la note suivante :

74. Rochat, Abram David, Abram Isaac et Jaques David, frères, fils d'Abram Isaac Rochat des Charbonnières accordé le 29^e de 7bre 1754¹⁹

On peut tenter de remonter plus haut dans l'ascendance.

Un acquis de 1707²⁰, du 9^e mai, fait intervenir les vendeurs, les hoirs d'Isaac Cleive des Charbonnières, et l'acheteur, Abraham Isaac fils de David Rochat Pirod des Charbonnières, ce qui devrait coller avec la famille évoquée plus haut. Alors le dit achète une partie de maison sise aux Charbonnières qui a le chemin public d'orient, la maison restante aux dits hoirs de vent, celle du dit acquisateur avec sa terre des autres parts. Prix : 60 florins, et trois florins de vins.

Cet achat pour agrandir la maison familiale, pourrait nous permettre de situer quelque peu celle-ci. Selon la description des parties voisines, nous la mettrions dans le grand voisinage du haut des Charbonnières, partie de bise. La suite nous permettra peut-être de mieux préciser cette situation.

Un échange a lieu le 7 mai 1732²¹ entre Néhémie Rochat, charpentier des Charbonnières et David et Abraham Isaac Rochat Pirod, frères du dit, tant à leur

¹⁷ ACV, Eb 73/2

¹⁸ ACV, Eb 73/1

¹⁹ ACL, IAB1, registre des bourgeoisies, p. 6

²⁰ ACV, Dh16, notaire Siméon Rochat de l'Abbaye.

²¹ ACV, Dh 16, notaire Siméon Rochat de l'Abbaye

nom qu'à leur frère indivis, Abraham Rochat. Ceux-ci seraient, selon l'acte de 1707 cité plus haut, fils de David Rochat.

Où l'on parle des Maisons neuves, mais sans que les précisions données puissent permettre de vraiment les situer. Le mystère demeure donc à leur égard, et même si dans un précédent texte, nous leur avons attribué les nos 96, 100 et 101 du cadastre de 1814.

Nous nous trouvons donc sauf erreur en présence de quatre frères, Néhémie, David, Abraham Isaac et Abram, tous fils de David Rochat.

Nous ne pouvons malheureusement pas remonter plus haut à partir de nos listages.

L'arbre généalogique « Ascendance paternelle de Jules-Moïse Rochat pasteur », donne Gédéon Rochat pour père de Jaques-David Rochat marchand. Cela ne se peut pas, puisque, selon le livre des bourgeoisies vu plus haut, Jaques David est fils de Abraham Isaac. La profusion des mêmes prénoms conduit parfois à des confusions redoutables que n'éclairent pas toujours l'état-civil qui ne permet pas de situer localement de manière absolue tous ces personnages de même nom.

Revenons à Jaques David Rochat qui s'est marié le 10 août 1753 à l'église du Lieu avec Anne Judith Meylan née en 1725. En 1770, dans le recensement de la population du village des Charbonnières²², nous le découvrons avec 10 personnes sous son toit. Sachant qu'il avait à l'époque 5 enfants, il faut supposer que le solde de la famille se compose, d'une part de lui-même et de son épouse, d'une mère possible voire en plus d'un père, et de un ou plusieurs domestiques, la maison réclamant beaucoup de bras comme le montrera le testament de 1776 à découvrir plus bas.

Nous trouvons Jaques David Rochat Pyrod marchand cité dans les écritures du village des Charbonnières, notamment en 1760, 1764 et 1769.

En 1760 notre homme a été reçu conseiller du village des Charbonnières :

Du même jour le Sr. Jaques David Rochat marchand des Charbonnières a été aussi reçu conseiller pour l'hameau des Charbonnières, et comme il est passé marchand, les mêmes réserves faites ci-dessus occasion le Justicier Reymond ont été faites pour lui, puisqu'étant marchand, il ne pourra s'en prévaloir pour en tirer des journées plus hautes que d'autres du dit Conseil²³.

Si Jaques David est né en 1726, il aurait pu occuper des fonctions publiques dès 1746 environ.

Jaques David Rochat marchand est nommé conseiller de la commune du Lieu en 1775 :

²² Voir supplément no 2 à l'histoire de la communauté du Lieu

²³ AHC, AA1, du 9 9bre 1760

Du 20 février 1775, le Conseil assemblé pour passer aux délibérations suivantes.

Monsieur le Juge Rochat des Charbonnières étant décédé de ce monde le 17 du courant, et comme par ce décès il a fait une vacance dans ce corps pour un conseiller des douze, les Srs. douze s'étant assemblés un moment avant le grand Conseil pour passer à faire une nomination de deux sujets propres afin qu'ils soient présentés aux deux Conseils réunis pour en faire le choix d'un pour remplir le poste ; ce que passé en connaissance, les Srs. douze avec Monsieur le ministre, l'on a nommé les Srs. Jean Pierre Rochat et Jaques David Rochat marchand.

Le Conseil réuni en corps, il leur a été proposé les deux membres, ce qu'ayant été pris en considération, l'on a choisi, nommé et établi le Sr. Jaques David Rochat marchand pour conseiller des douze ; ce qui lui a été rapporté, il a accepté et en même temps satisfait au serment requis.

Jaques David Rochat marchand décède dans la force de l'âge à quarante-neuf ans, un an plus tard, en 1776. Il n'aura donc été conseiller que pendant un an.

Dans l'inventaire de ses biens fait en 1780, outre de nombreuses créances dont les simples libellés couvrent des dizaines de pages, l'homme prête dans tout le Pays de Vaud et outre frontière dans une partie importante du Doubs, il laisse trois maisons, la plus importante, celle qu'il a construite il y a treize ans et où il habite, une autre vis-à-vis, sans grange ni écurie, une troisième venant des Pingolet, à l'orient de la neuve.

La maison sans grange ni écurie, encore que cela nous étonne qu'elle puisse avoir été conçue à l'époque de cette manière, puisque chacun avait besoin d'un domaine et de locaux agricoles afin d'y placer son indispensable bétail, est probablement l'antique familiale, celle que l'on habitait avant la construction de la maison de 1763. Il est possible que grange et écurie aient été transformées, une fois la maison délaissée, en vue de commerce, soit entreposage de fromages et autre matériel.

On apprend aussi par cet inventaire, que Jaques David Rochat était propriétaire de la moitié des moulins de Bonport.

On avait jusqu'à aujourd'hui mis l'essentiel de sa fortune comme conséquence directe d'une activité exceptionnelle dans le commerce du fromage. Il se peut aussi cependant que les moulins de Bonport, cela sous-entendant peut-être les autres bâtiments industriels, ait quand même encore été d'un bon rapport à l'époque. Pour preuve la valeur du dit établissement.

Nous ne saurons rien d'autre de l'activité industrielle de Jaques David Rochat.

Les nombreux champs de son domaine feront partie un jour de la vente de 1840. Il laisse aussi du bétail à profusion, 21 vaches (veaux et génisses y compris), deux chevaux, deux chèvres, un cabri, trois cochons blancs et six petits avec leur mère. Du linge, des meubles, des outils, de la vaisselle, des armes, des livres de religion, des traîneaux, des chars, des outils divers dont

ceux pour la campagne et ceux pour un atelier de menuisier et du matériel de chalet.

On le voit, Jaques David Rochat, issu d'un milieu en apparence modeste, bien qu'il ait eu un oncle portant le même nom que lui et lui aussi marchand, s'est tôt fait une situation qui le hisse haut au-dessus de tous les autres habitants de ce village. Il doit commercialiser un nombre considérable de pièces de fromage qu'il peut acquérir un peu partout dans les environs et sur France. Une partie est peut-être livrée directement aux capitales acheteuses par des charretiers, d'occasion ou professionnel, une autre est entreposée dans sa cave, celle-ci spécialement aménagée dans ce but lors de la construction de la maison en 1763.

Celle-ci, sur laquelle il convient de s'attarder, no 90 du cadastre de 1814, est une bâtisse superbe, vaste ferme à l'immense toit, aux grands appartements et avec justement une grande cave à fromage dont l'entrée se fait au levant par une porte voûtée, celle-ci à l'époque de la construction donnant directement sur la cour arrière située à peu de chose près au même niveau. Les remblais que l'on y trouve sont postérieurs à cette époque.

Une telle maison n'avait pu qu'être construite par un homme ayant rapidement développé un commerce dégageant de substantiels bénéfices.



La maison telle qu'elle était vers 1980. La façade a été entièrement refaite en tavillons depuis lors. Et telle qu'elle apparaît sur une maquette faite par M. Patrick Ditzoff de Genève. Une merveille !



Trois photos de la maquette d'un modéliste de talent. Chez Pitôme dans toute sa splendeur.

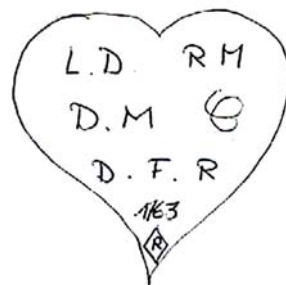




On a pu lire dans le livre du Conseil du Lieu.

Du 21 9bre 1762, le Conseil a accordé un acte pour du bois et pour bâtir une maison au sieur Jaques David marchand sur la relation du sieur Pierre Abram et Abram Isaac Rochat charpentier, portant 175 plantes ; on l'a réduit à 120 plantes²⁴.

La maison sera achevée un an plus tard. Sur le cartouche apposé des deux côtés de la maison on peut lire : I.D R.M D.M. D.F.R. 1763



Relevé Jean-Moïse Rochat de 1993

Ce qui devrait se lire comme ceci :

Ligne du haut I pour J = J.D.R.M. = Jaques David Rochat marchand

²⁴ Registre du Conseil , A6

Ligne du milieu : D.M. pour David Moïse, l'un des fils

Ligne du bas : David-Frédéric RoCHAT.

Le doyen, dernier des fils, n'est pas encore né et les femmes n'entrent malheureusement pas en ligne de compte dans ce témoignage gravé.



L'une des plus anciennes vues du village des Charbonnières, photo que l'on peut dater de 1870 environ. La maison Pitôme est à l'arrière-plan de l'église. On découvrira à gauche de celle-ci l'ancien bâtiment de la fromagère. La route passant entre le Vieux-Cabaret et l'église est flambant neuve. Au premier plan l'ancienne, celle du Crêt du Puits. Dans l'espace compris entre les deux routes, vont se construire très prochainement deux maisons d'importance, le collège, en 1876, et la maison Saïset, en 1877.



Caves à fromage avec la formidable porte voûtée qui donne accès à la petite cave. Ce qui permet de déduire que le bûcher en bois situé au levant de la maison ne date pas de la construction de la maison, mais a été rajouté ultérieurement et que cet accès à la petite cave, était autrefois la sortie de la grande cave au même niveau que la cour extérieure, ou tout au moins avec une pente qui n'aurait été que modeste et n'aurait guère gêné le va et vient lors du charriage des fromages, que ce soit pour les introduire dans la cave ou pour les en ressortir. On imagine le trafic que cette activité générait.



Des armoires d'époque dans l'appartement de M. Gaston Guignard. Le temps s'est arrêté à l'intérieur de cette maison.



Et tout ça sent bon le vieux !

L'inventaire au décès de Jaques David Rochat, un véritable monument, nous laisse le détail du mobilier de chalet, par conséquent il est possible que Jaques David Rochat, en plus d'être marchand de fromage et industriel, ait été amodiateur de montagne, plutôt sur France que sur Suisse où sa présence n'est signalée nulle part.

Mobilier du chalet

Une rèche à faire le fromage (chaudière, enrochoir ??)

Un tramois (?)

Deux petites bollies pour la présure (boilles)

6 pieds dont deux ne valent rien (?)

4 seillons à tirer (ou à traire)

2 tonneaux pour lazy (azy, liquide pour la coagulation du lait, obtenu à partir de la caillette de veau)

Une bonne demi-seille et deux mauvaises

Un lavoir

Un entonnoir pour lazy

Une poche à serai de cuivre

Une poche à écremer

Un brochet où on tient le sel (récipient)

Un puisoir pour la cuite

Une beurrière

Une poche pour le petit lait

Une chaise à une jambe (botte-cul)

Trois lâches qui ne valent rien (?)

Un râteau à dents de fer

9 bagnolets

3 petits dits dans lesquels on mange

12 lins de vaches en fer et un chez les Lardiet en Bourgogne (liens)

Un petit toupin et une mauvaise sonnaille.

Le temps des montées avec grosses sonnailles n'était très certainement pas encore venu !

Il est intéressant de jeter encore un œil sur les marchandises en stock, inventaire qui prouve que l'homme n'était pas seulement marchand de fromage, loin de là :

Marchandises

3 restes de pièces de piez pour fromages contenant 9 grands & 14 médiocres

67 douzaines peaux de caillet

99 livres poids de 18 onces tabac à fumer

*10 peaux de veau médiocres
546 livres tabac Corsat
113 livres tabac commun
310 livres tabac St. Vincent
100 boîtes façon maraco à 5 batz la boîte
34 boîtes façon Hollande à 3 batz la boîte
96 pièces de fromage dont environ la moitié sont fendus et éclatés, pesant
poids de 18 onces, 4156 livres évalués les uns dans les autres à L 23 10 s. le o/o
font 2441 fl. 6
9 pièces petits fromages soit tommes pesant au dit poids 240 l. à l. 20 le o/o
120 fl.
On a laissé quelques tommes fabriquées à la maison pour l'usage des gens de
la maison et des domestiques. 42 paquets contenant ensemble 3941 grosses
pierres marcassites tant bonnes que médiocres et mauvaises évaluées les unes
dans les autres à 11 crutzer la grosse en laissant 41 grosses pour les cassées et
pour celle qui peuvent se manquer dans les parties qui n'ont pas été
recomptées ; ainsi les 3900 grosses font 2681 fl. 3.*

Jaques David Rochat, en plus de fromage, traite donc de marchandises diverses que probablement il se procure au plat pays ou en France, tabac en particulier. Il fait aussi dans la lapidaire en gros, ce qui prouve que désormais une telle industrie est bien installée au village, encore que nous ignorons pratiquement tout de la manière dont celle-ci est véritablement organisée.

Les créances de débiteurs réputés solvables dans le Pays de Vaud, tous villages de la Côte et du Pied du Jura, se montent à 9519 florins.

Les créances des débiteurs réputés solvables à la Vallée, Vaulion et Vallorbe, se montent à 36 039 florins. Les habitants des Charbonnières sont 25 à avoir recouru à Jaques David Rochat pour un emprunt, y compris le village lui-même.

Les débiteurs réputés solvables en Bourgogne doivent une somme globale de 24 244 florins et proviennent de pratiquement tous les hameaux de la région de Mouthe – Rochejean.

Reste quelques milliers de florins pour les débiteurs douteux et pour les insolubles sans espérance.

Le montant total des créances se monte à 93009 florins 3 sols 4 deniers.

Qui dit mieux pour un homme de 49 ans !

Supposant 30 ans de carrière, cela représente, sans compter la valeur des bâtiments, du domaine et du matériel, une augmentation de fortune de près de 3000 florins par année.

Ce qui prouve à l'évidence le dynamisme hors du commun de ce marchand dont l'histoire complète resterait à faire si de nouveaux documents pouvaient intervenir.

Jaques David Rochat marchand, a aussi probablement lancé une tradition commerciale dans laquelle s'engouffreront bientôt maints habitants de ce village ayant hérité d'un peu de son dynamisme et de son savoir-faire.

Nous ne possédons aucun portrait de lui, le plus beau témoignage néanmoins de son passage ici bas restant sa superbe maison, l'une des grandes fiertés de la région qui ne la connaît même pas !

La suite de cette entreprise familiale est moins bien connue.

Jaques David Rochat épousa Anne Judith Meylan. Le couple eut cinq enfants :

David Moïse pasteur

David Frédéric

Abram Elie, né le 27 janvier 1765, baptisé le 10 février 1765, décédé le 15 juillet 1840, à l'âge de 76 ans. Longtemps pasteur à Agiez. Devint celui que l'on nomma le Doyen Elie, ayant accordé un fonds au village des Charbonnières dont les intérêts servent toujours à financer des étudiants du nom de Rochat poursuivant des études supérieures. Plaque souvenir apposée contre la façade de l'église des Charbonnières. Il s'agit-là de l'une de nos incontestables icônes !

Suzanne Julie, épouse Jaques David Aubert, conseiller aux Charbonnières (du moulin ?). Un fils notamment, Frédéric.



La place devant l'église. Derrière nous, non visible, le restaurant du Cygne. A gauche, non visible elle aussi, l'église. A gauche la fontaine dite de l'Eglise. Au centre, le Vieux Moulin. La fromagère en retrait, puis la boulangerie et la maison de Jules-Jérémie premier du nom. En retrait du Vieux Moulin, la maison du Gros Elie et celle de Constant Rochat qui accueillera un jour au sous-sol la forge du village. A droite la maison Pitôme.

Louise Charlotte Rochat, épouse David Nicole secrétaire. Une fille notamment, Judith.

David Frédéric, dit plus souvent Frédéric, sera à son tour marchand et brassera beaucoup. On le rencontre parfois au hasard de nos recherches. Ainsi déjà le 19 9bre 1777²⁵ où on le voit, en compagnie de son frère David Moïse et de Jaques David Rochat justicier, vendre la totalité des moulins, scies, battoir et terres de Bonport, avec tous les meubles nécessaires aux dits moulins et scies, à Jaques Elie Rochat des charbonnières et à l'honorable commune de l'Abbaye. Le tout porte sur un montant de 25 900 florins.

On découvre pour le 18 août 1781 :

Le sieur Frédéric Rochat dragon et marchand des Charbonnières, s'est présenté, a requis qu'il lui accorde un acte pour la nécessité d'avoir du bois pour rebâtir sa maison provenant des massons Rochat et Pingolet, puisqu'il faut qu'elle soit réparée pour mettre une partie de ses prises et loger son bétail, et en même temps ordonné aux maisonneurs de lui en expédier leur relation en spécifiant le nombre qui lui en faut, ce que passé en connaissance, sa demande lui a été accordée²⁶.



Constant Bélaz, prince consort, et son commis. Vers 1914. Le néveau est encore à l'ancienne.

Du 15 février 1782, notaire F. Bonard. Voici un acte traitant du sort du Moulin de la Sagne et des bâtiments industriels sous-jacents. Les vendeurs : Rodolphe David Rochat de l'Épine, conseiller du Lieu et honorée Jeanne Marie feu le sieur Jaques David Rochat dit Petit Jean et femme du sieur Frédéric Rochat marchand des Charbonnières. Les acheteurs : Jean Pierre Rochat, assesseur consistorial, Jaques Elie Rochat son neveu, conseillers du Lieu, et David Moïse Rochat des dites Charbonnières. Propriétés : le moulin et maison

²⁵ ACV, Bp40/43

²⁶ AHC, A1

de la Sagne, une scie et battoir en dessous du dit moulin, au bas du village des Charbonnières. Prix : 4140 florins.

On peut donc comprendre par cet acte, que l'épouse de Frédéric Rochat est aussi d'une famille fortunée, et qu'en fonction d'un phénomène naturel, on ne s'allie qu'entre gens d'un même milieu, et surtout le plus souvent d'une même situation financière. Ce qui fait que les familles du village se mélangent, certes, mais seulement par couches sociales.

Cet acte du 15 février 1782, figure dans les documents. Il serait à dépouiller de manière plus précise dans le cadre de l'histoire du moulin de la Sagne.

Le 29 mai 1783, notaire F. Bonard, les trois frères fils de Jaques David Rochat marchand, soit David Moysse Rochat, ministre du St-Evangile, Frédérick et Elie Rochat, vendent l'une des trois maisons que leur père avait pu posséder ainsi que quinze toises de terre en jardin situé à proximité. Il s'agit-là probablement de la maison Pingolet que l'on trouve à l'orient soit au-dessous de la maison de Jaques-David Rochat. Les trois frères se séparent aussi de 23 toises de jardin à choux à la Sagne. Le tout pour 1300 florins, ce qui ne représentait pas une bien grande valeur en comparaison de l'entier du patrimoine. Une maison probablement dans un état vétuste dont on ne savait plus trop que faire, mais qui pouvait toutefois, passant dans les mains d'un autre citoyen du village, permettre à celui-ci de s'établir honnêtement.

En 1787²⁷, lors du recensement de cette date, on découvre la veuve du Sr. Rochat marchand et ses deux fils + une fille. A la ligne d'après on lit : le Sr. Frédérick Rochat leur frère et sa belle mère 1 + 2. Il est donc seul avec sa femme et sa belle-mère, sans enfants, ce qui prouverait pour le futur la non continuité de la lignée, ses deux frères destinés à quitter le village.

Les hoirs de feu le Sr. Jaques David Rochat marchand sont cités en bloc en 1792, avec 4 membres masculins et 2 féminins. Le nombre des masculins nous étonne. Qui sont-ils ? Frédéric Rochat, ou David Frédéric, selon la description du fonds Fonds Rochaz des ACV devait déjà être décédé. Il y a là une inconnue dont nous ne pouvons venir à bout. Les deux fils pasteurs restent-ils encore à la maison avec par exemple deux domestiques ?

Ainsi donc David Frédéric serait déjà décédé à cette époque. On l'a désigné comme dragon en 1781 (voir plus haut). Il convient de revenir sur cette fonction que l'on peut considérer comme honorifique.

Des notes nous renseignent quelque peu sur le coût d'un tel équipement :

Du 10^e mars 1772. Les Sieurs Députés des trois communes de la Vallée assemblés au Lieu. Pour l'Abbaye le sieur Siméon Rochat du Pont Gouverneur ; pour le Chenit, le Sr. Jean Capt Gouverneur, et pour le Lieu, le sieur David Depraz Gouverneur avec le soussigné.

²⁷ AHC, IA2, recensement de 1785

Le sujet de cette assemblée est pour faire un compte des fournitures que la commune du Lieu a faites pour la monture des deux dragons qu'elle a rière elle et qui sont à la charge des dites communes, aussi bien qu'à celles d'Apples et Bursins (le tout fait par ordre).

Primo, payé à Maître Hiersin, sellier à Morges, le 1^{er} avril 1769, les dits Dragons y étant pour passer en revue, le tout relevé sur sa partie de la teneur suivante :

Pour deux licols avec les longes, 8/./.

Item, un poistra neuf, 1/9/.

Item, une courpière (croupière), 2/6/.

Item, deux sangles, 1/3/.

Item, une courroie aux fontes, ./9/.

Item, une chaînette au mors de bride, ./6/..

Item, pour de bouts de courroies rapondues et sangles, 1/10/6

Item, payé à Monsieur Corboz marchand de Lausanne pour quatre aunes de drap rouge pour un manteau au brigadier Lugrin pour passer en revue à Morges en avril 1770, y compris doublures et filet, 70/./.

Pour le tailleur, 3/./.

89/4/6

Maître Roberty de Morges, sellier de la Compagnie des Dragons a fourni pour les dits deux dragons par ordre de Monsieur le Colonel Defroideville, le tout à forme de sa partie ci-après transmise :

Primo, pour le Bridagier Lugrin, une selle neuve garnie de ses cuirs avec un cuir de bride, un cuir de filet et un licol, 32 L, en florins, 80/./.

Item, une ferrière en cuir avec sa courroie et son couvert, 5/./.

Item, un sac neuf en triège avec courroie, boucles et façon, 1/6/9

Item, un mors de bride avec les étriers, 10/./.

Item, pour la façon d'un équipage et d'un portemanteau de drap rouge garni en drap jaune, 8/9/.

Pour le Dragon Jaques David Rochat²⁸, un cuir de filet avec son fer, 5/./.

Item, une ferrière en cuir avec sa courroie et couvert, 5/./.

Item, un mors de bride, 5/7/6

Item, un sac comme dessus, 1/6/9

Item, un équipage, un portemanteau neuf comme ci-dessus, 8/9/.

Au Brigadier Lugrin pour voyage à Morges et pour un pistolet, 22/6/.

Item, à Monsieur Jaquet, marchand à Morges, pour drap fourni pour les deux équipages, 75/4/6

Pour les peines aux Gouverneurs du Lieu ayant retiré et payé les deux équipages, 5/6/.

Au secrétaire de dite commune pour faire les doubles de comptes, 2/6/.

Le dit jour vendu le vieux équipage réformé à 44/./.

Reste

281/3/.²⁹

²⁸ Il s'agit très certainement d'une parenté de Jaques David Rochat

²⁹ ACL, A6

D'autres informations, du 5^e 8bre 1782 permettent de mieux détailler le matériel nécessaire au dragon :

Liste des débours fait par le Dragon Aubert dont il demande d'être remboursé, puisqu'il veut prouver qu'il les a faits par ordre (en baches et crutzer) :

Pour une éponge 2 batz & une étrille 7 batz, 9/.

Pour une couverture sous la selle et un surfait et l'avoir fait raccourcir, 86/.

Pour avoir fait rapondre la bride qui était cassée, 3/.

Pour une couverture sur la selle, 100/.

Payé au maréchal pour ferrage du cheval, 16/.

Pour des cordes de trousse 20 batz & un peigne de cheval 4 batz, 24/.

Pour un tourniste, 7/.

Pour un pistolet, 38/.

Payé aux taxeurs du cheval par ordre, 12/.

Pour des bois aux cordes de trousse, 4/.

Payé au tailleur pour ce qu'il a fait à l'équipage, 7/2

Au sellier Robert de Romainmôtier, suivant la partie qu'il a fournie à la commune du Lieu & ce qui lui a été payé par les Srs. Gouverneurs de dite commune, pour le même équipement :

Pour un filet et un licol, chacun 20 batz, 40/.

Pour un porte carabine et un porte crosse, 15/.

Pour une paire de grandes courroies à doubles boucles, 20/.

Pour un coussin de portemanteau rembourré la scelle et fourni une livre & demi de crin, 24/.

Pour une paire de sangles et un bout de croupière, 20/.

Pour deux crampons de fonte et deux contre sanglons, 4/.

Pour boucles et crochets à une bride, noircir et graisser la selle, 12/.

Pour un montant de poitrail et trois roses de fonte, 5/.

Pour un serreau de triège, 47/2

Baches : 494

Pour la partie de compte du Dragon Rochat des Charbonnières³⁰ :

Pour une peau soit charbraque pour mettre sur la selle pour conserver l'équipage suivant l'ordre du colonel, 85/.

Pour une couverture en drap bleu de ciel pour mettre sous la selle, 50/.

Pour un sac de triège pour mettre l'avoine, 18/.

Pour la partie du sellier pour avoir rétabli l'équipage comme en fait foi son compte, 52/.

Pour une brosse et une éponge, 10/.

³⁰ Le nom n'est malheureusement pas donné, mais selon les dates, il doit s'agir de David Frédéric Rochat.

Pour une étrille, 10 b., et un peigne, 4 b. 14/.
Pour rembourrage de la selle, 10/.
Pour les réparations faites pendant 4 années à l'équipage, 18/.
Pour ferrage du cheval pendant la campagne pour Genève, 11/.
Pour un serreau de triège, 45/.

Baches : 313

Le Dragon Aubert demande de plus qu'on lui paie les journées de son cheval qu'il a fourni pour aller pour Genève, à raison de 15 batz par jour, ainsi que les autres communes qui n'ont fourni les chevaux aux Dragons l'ont fait³¹.

L'absence de David Frédéric Rochat à la fin du XVIIIe siècle au moins est prouvée par la note suivante :

Liste de tous les fonds arribles de rière la commune du Lieu qui payaient ci-devant la dîme... les 4, 5, 6 février 1799 comme suit :

...
Les frères Rochat Ministres ont reconnu les pièces de terres suivantes... 3967 toises, 5 poses 467 toises³².

A la même date les frères Louis et Charles Rochat frères du Haut des Prés reconnaissent 8675 toises, soit 17 poses et 175 toises.

Cadastré 1810 du hameau des Charbonnières
43. Frères Rochat, ministres. Jardin : 29 toises. Prés : 1 poses 185 toises.
Champs : 7 poses 498 toises³³.

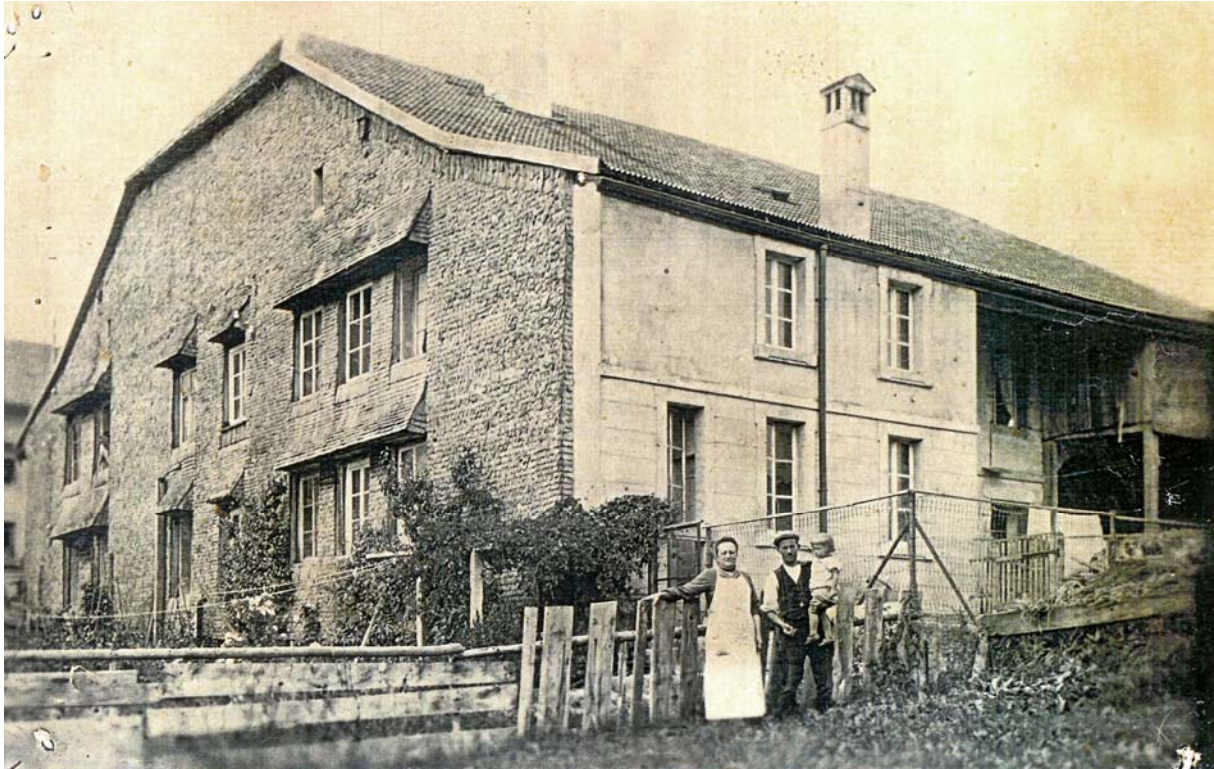
Tandis que Louis Rochat du Haut des Prés déclarait 93 toises de jardin, 5 poses 266 toises de prés, et 14 poses 454 toises de champs.

David Frédéric Rochat, fils de Jaques David marchand, quoiqu'il ait embrassé en une existence à son tour apparemment courte, ne devait pas laisser d'autres traces dans les archives, tout au moins pas à notre connaissance et selon l'état de nos recherches.

³¹ ACL, VA4.

³² Voir supplément no 3 à l'histoire de la communauté du Lieu, 1995, p. 74

³³ AâHC, GA3, de 1810



La maison Pitôme en 1923. Jules-Louis Rochat, originaire de la partie occidentale, tient son fils Robert dit Binoce. La dame nous pose problème. Elle ne saurait être l'épouse du prénommé, qui aurait été beaucoup plus jeune. Nous posons qu'elle soit Mme Annette Bélaz, propriétaire de la moitié d'occident de la maison.

Le cadastre de 1814 nous fait découvrir que la maison no 90 appartient aux hoirs de Jaques David Rochat.

En 1835, le devis pour la maison est établi au seul nom de Rochat Abram Elie, Ministre. Libellé comme suit :

Dévis pour les réparations qu'il veut faire à sa maison aux Charbonnières :

1o La couverture de la remise de 34 pieds sur 20, ancelles et lambris.

2o Les 2 planchers de la dite remise, l'un en boudrons, l'autre en planches, de 28 pieds sur 14, 4 poutres de 15 pieds, 5 solettes de 28.

3o A la grange, 5 pièces de 59 pieds pour solettes, gîtes, fausses gîtes et filières, 7 colonnes de 10 pieds et 6 dites de 6, le plancher en plateaux de 50 pieds sur 11, une paroi entre la grange et l'écurie de 59 pieds.

4o A l'écurie, le plancher dessous en boudrons de 59 pieds sur 16, une partie de celui dessus en planches, de 30 pieds sur 16, 6 solettes de 59 pieds, 10 poutres de 17 et 6 crèches.

5o A l'allée, le plancher dessous en boudrons de 59 pieds sur 6, 3 solettes de 59 pieds.

6o A la cuisine, le plancher dessous en bourdons, de 23 pieds sur 13, 5 solettes de 23 pieds.

7o *Le plancher d'une chambre ayant vue à vent, de 17 pieds sur 18, 7 solettes de 17 pieds.*

8o *La couverture en ancelles de la partie inférieure du pan occidental de la maison, de 66 pieds sur 13, 2 chéneaux de 66 pieds et deux dites de vingt.*

9o *La couverture de la chappe du côté du vent de 75 pieds sur 25 en ancelles.*

Pour le tout 82 plantes.

Sont signés : F. Sam. Guignard syndic, MReymond, Louis Capt, DGolay municipaux et David Berney, maître-charpentier, au Sentier, le 11^e juillet 1835³⁴.

L'enquête sur les maisons de 1837 la décrit comme ceci :

No 271, tableau 22, article du cadastre no 157. Rochat Elie et neveux, ministres, aux Charbonnières, une maison d'habitation, grange, écurie et remise, contenant 53 1/2 toises. Plan fol. 50 no 90. Prix de revient 8000.- Conservation 6. Age 73 ans. Valeur locative présumée 55.- Prix de vente présumé 3200.- Juste valeur 5200.- Ce bâtiment d'une construction solide et d'une bonne distribution pour un gros rural, comprend une cave en terre, un rez-de-chaussée, et un étage bien bâti. Deux cheminées. Les jours, par la mauvaise direction de la toiture, ne sont pas bons³⁵. Dans le toisage on n'a pas compris l'avant-toit où sont des angles doubles.

Suite au décès de David Frédéric Rochat et au départ des deux autres fils de la maison, il est assuré que le domaine et la ferme furent gérés par un fermier. L'un de ceux-ci, de 1821 à 1841, aurait été Edouard Rochat, personnage au sujet duquel nous n'avons aucune information.

Domaine et maison furent vendus en mise publique le 10 novembre 1840.

La maison fut rachetée par David Louis Rochat pour le prix de 3602 francs. Le domaine fut acquis en 29 numéros par différents propriétaires du village qui purent ainsi agrandir, si peu que ce soit parfois, leurs propriétés.

Il est possible, et même probable, que ce fut Abram Elie Rochat lui-même qui avait fixé les modalités du partage, estimant que chacun des propriétaires du village devait avoir sa chance et se refusant à ce que ce soit le même qui emporte le tout. Mesure de précaution qui lui rend honneur.

Cette vente mettait une fin définitive de la présence de la famille de Jaques David au village.

³⁴ ACL, S9, p. 203

³⁵ Remarque assez curieuse des taxateurs. Certes, la façade ne reçoit pas le tout premier soleil, néanmoins assez tôt elle est en pleine lumière, et jusqu'au soir, et surtout, donnant directement sur le vallon inférieur de la Sagne qui n'est pas construit, elle n'a aucun bâtiment en face d'elle pour la gêner d'une façon ou d'une autre. Ces messieurs avaient donc des critères qui nous échappent un peu.



Partie orientale de la maison, restée en l'état encore aujourd'hui, option voulue par son propriétaire actuel, M. Gaston Guignard.

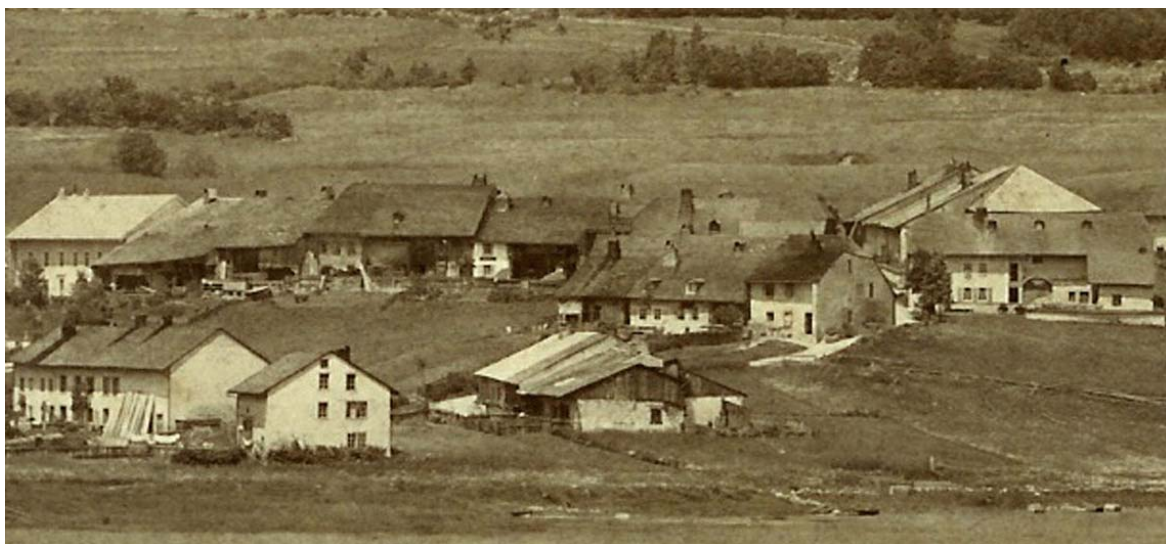
Pour la suite et pour faire court, la maison de Jacques-David Rochat marchand sera vendue en 1840 à David Louis Rochat, lui aussi marchand, et qui plus est de fromage tout comme son prédécesseur. Ses fils dont David François lui succéderont. La maison sera alors partagée en deux et ainsi de suite jusqu'à nos jours où elle est toujours séparée en deux par le faîte, avec au côté nord Irène Darbellay, et au côté sud, la famille Guignard, descendance lointaine de Annette Rochat et de Constant Bélaz, prince consort.

La maison garde ses deux belles portes de grange à l'encadrement de pierre de taille, ses deux cartouches de 1763 naturellement, et surtout, toute son allure.

Les portes de grange voûtées – Les Chappes, Là-Dessous et les Crettets

Chez les Carabins

Voisinage dont la vue est aisée du côté du levant, moins du côté du nord où aucun photographe, mis à part nous, ne s'arrêtera. Il est vrai que cette façade arrière ne paie pas trop de mine. C'est là pourtant que se découvre la seule porte de grange de la maison.

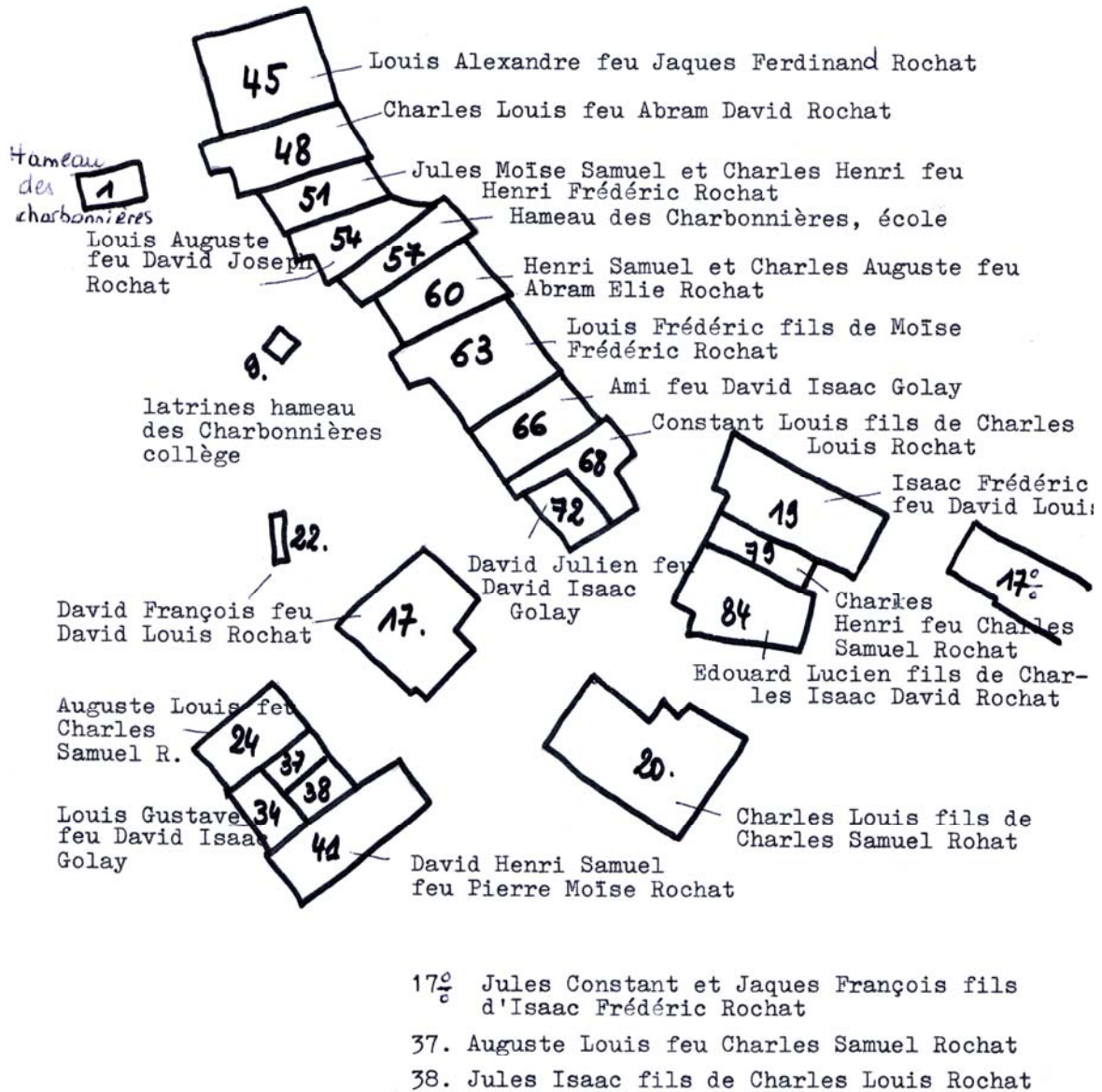


On a déjà vu la maison Carabin en d'autres lieux, composée au moins de trois parties. Au milieu de l'image, à gauche de chez le Juge.



Très médiocre arrière, avec un encadrement de porte de grange mis en place on ne sait trop à quelle époque, fin XIXe sans doute. De cette manière on prolongeait la façade en dur tout en supplément sans doute le vieux néveau d'origine, ainsi qu'il fut procédé en bien d'autres endroits. Aucune date. Et encadrement bien modeste.

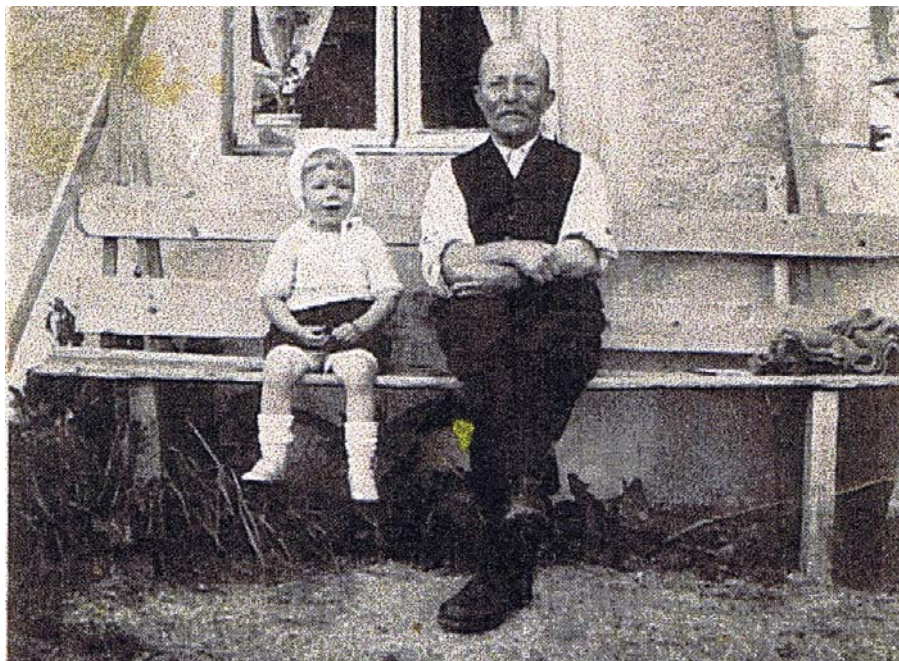
Les Charbonnières d'après le cadastre de 1873 - GB 141 b1 et b2
1875



La maison Carabin, voir ci-dessus nos 24, 34, 37, 38, 41, est d'une complexité folle. Il ne devait pas être plus facile qu'il ne le faut d'y vivre. La porte de grange vue plus haut est placée à l'arrière de la partie 24, alors propriété d'Auguste Louis feu Charles Samuel Rochat. C'est sans doute lui qui a procédé à ce travail d'amélioration. La famille des Valéry (Balac) est sans doute la continuation directe de cette branche de la famille Rochat.



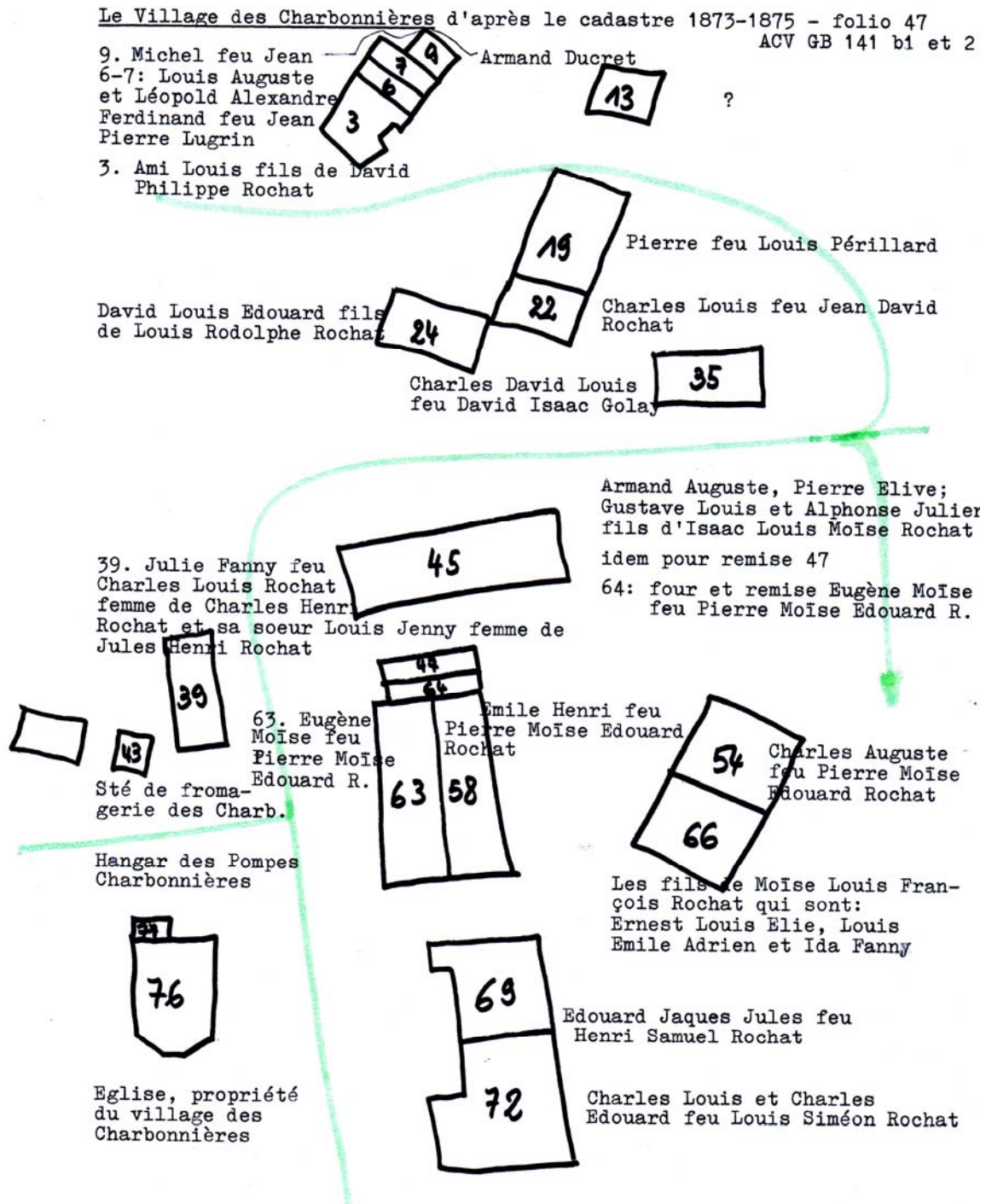
Les Valéry, le père à droite, s'apprêtent à rentrer un char de foin dans la grange dont on a découvert la porte ci-dessus.



Valéry et l'une de ses petites filles. L'homme et son épouse eurent 8 enfants, dont deux morts nés.

Chez Pisome

On ne remontera pas très haut dans le temps, puisque le voisinage dit Là-Dessous, comprenant la maison du sieur Pisome, brûla en 1872.



Nous traitons de la maison no 19, de Pierre feu Louis Périllard. Pisome, soit Alfred Périllard, est sans doute le fils de Pierre.

Avant l'incendie ce devaient être là de très vieilles maisons. Elles apparaissent vaguement sur la photo de la page suivante.



Tout à droite, les maisons de là-dessous. Nous sommes en 1866 sans doute.

C'est lors de la reconstruction que la maison se vit désormais honorée d'une porte de grange avec encadrement de pierre de taille.



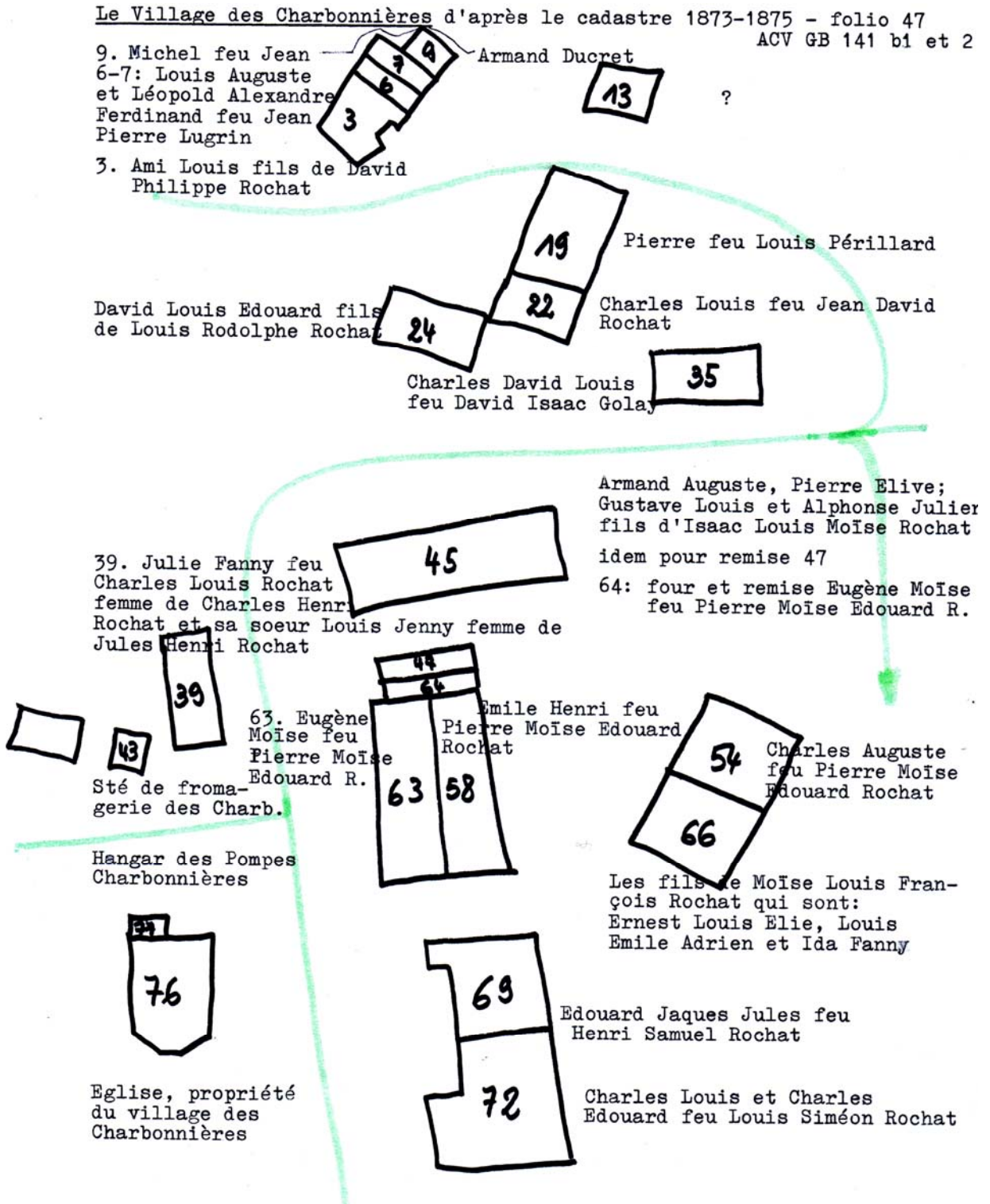
Louis-Alfred Périllard, né en 1894, décédé vers 1970. Qui eut cru que ce personnage en apparence sain de corps et d'esprit devrait finir à moitié dingue ?

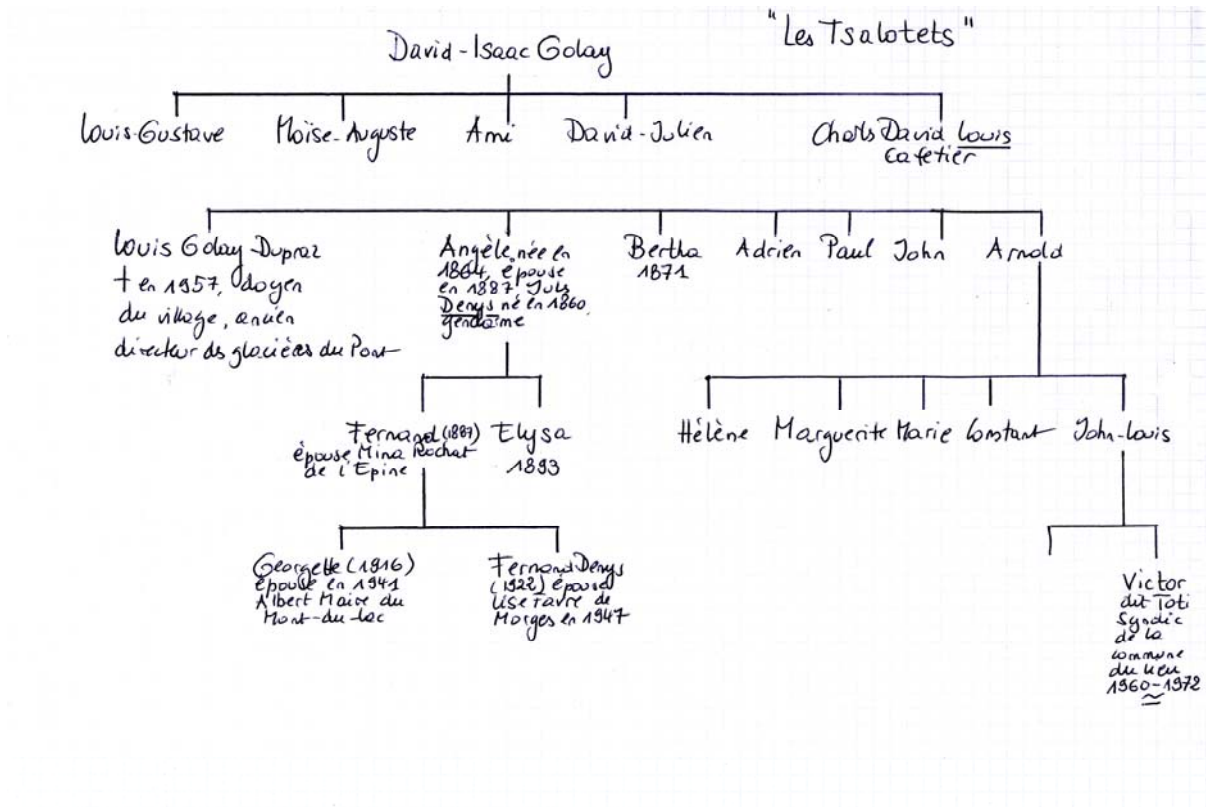


La maison Pisome est à droite, avec sa porte de grange. A gauche, en présence de sa grand-mère, l'Irma, fille de Yenyen, de la grande famille des Pêcheurs. La maison Pisome est propriété aujourd'hui de Gilberte et de Georges Blatti.

La maison Tsalottet

Construite sauf erreur en 1872. Elle figure au no 35 du plan ci-dessous, alors propriété de Charles David Louis feu David Isaac Golay.





Arbre généalogique sommaire des Tsalottets.



Vue partielle du village des Charbonnières vers 1900. A gauche, avec porte de grange, la maison des Tsalottet. Ceux-ci l'habitent encore aujourd'hui 2021, soit un siècle et demi plus tard. Le commerce de fromage, vacherins en particulier, n'est plus qu'un souvenir.



Vers 1910. La maison accuse déjà un joli coup de vieux.



Aussi vers 1910. Il ne fait aucun doute que l'on soit dans l'affinage.

Chez Louis Etienne

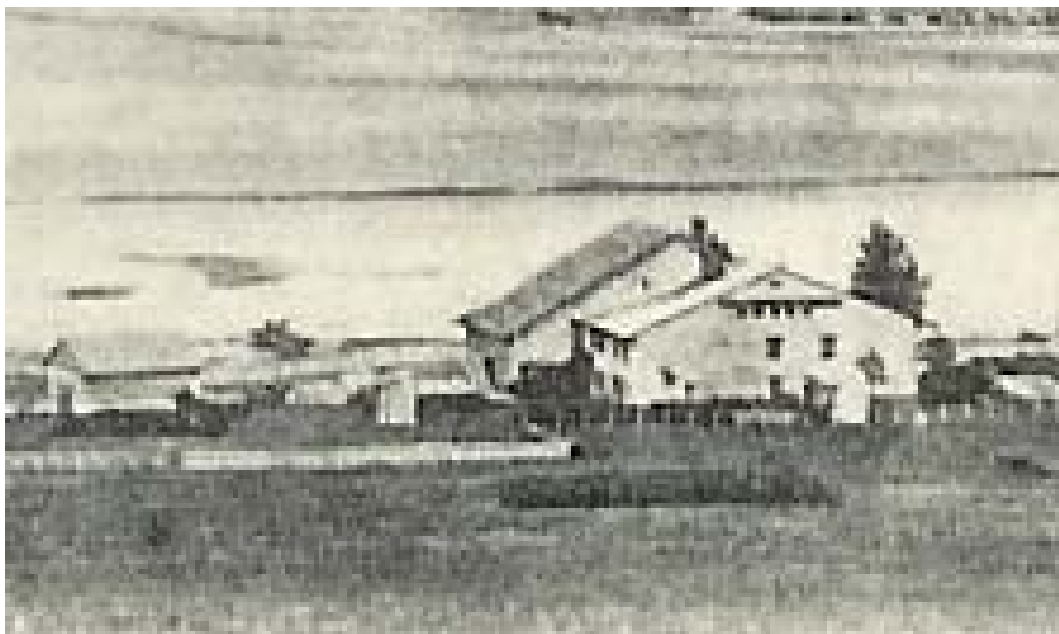
On a filé aux Crettets et l'on s'est arrêté chez Louis-Etienne pour regarder défilier le troupeau :



Photographie des Arts, Lausanne

3280 Scènes Vaudoises — Le Départ du Village

A gauche maison de Louis-Etienne Rochat, et sans doute son propriétaire les mains dans les poches. On décèle la porte de l'écurie. La grange, avec sa porte voûtée, est directement au sud-ouest. Remarquons aussi la porte de grange voûtée de la maison de notre futur escargotier, Georges martin.



C'est tout ce que l'on n'aura jamais de l'arrière de la maison de Louis-Etienne avec sa porte de grange voûtée.

Louis-Etienne Rochat était fils de Samuel Joseph Rodolphe. Il vendra sa maison à Jules-Sami Rochat de l'Epine-Dessus de vent en 1915. La maison sera reprise par son fils Jean en 1957, puis deviendra enfin propriété de Lucien dit Loucky vers 1980.

C'est une très ancienne maison datant de la fin du XVIIe siècle. Les transformations furent comme partout ailleurs nombreuses. La voûte de la porte de grange en belle pierre de taille fut supprimée vers 1980 afin de permettre la construction d'un local technique. On ne saurait dire l'époque de la suppression d'un possible néveau arrière au profit d'une porte de grange située directement dans la façade, sans doute dans la deuxième moitié du XIXe siècle.

Une partie minime de ces pierres de taille est encore visible sur le côté gauche de cette porte de grange.



On ne saurait dire que tout cela est d'un esthétisme raffiné ! Nécessité oblige.



Façade du levant.



Un linteau en pierre de taille mis à l'envers quand l'on avait surélevé la porte d'entrée. On peut y lire ceci :



MDAR 1674. Cette maison est sans doute la première à avoir été construite aux Crettets.



Pas d'image de cette porte de grange, ce n'est pas tout à fait exact. On la voit ici à droite. Sur ses champs et avec ses chèvres, Marcel Rochat dit Bedouille, le voisin.

Chez Bedouille

Maison actuelle de Jean-Marc Rochat, vétérinaire.

En 1872 elle est propriété de François Edouard fils de François Golay. Rosalie née Berney, femme de François, hérite du bâtiment. Elle est rachetée en 1920 par Fernand Rochat de la Cornaz. Elle passe à ses héritiers en 1936, soit en particulier à Marcel Rochat dit Bedouille.

La maison possède une porte de grange voûtée avec encadrement de pierre de taille. On ne peut donner aucune date pour cette transformation, une fois de plus les propriétaires supprimant le néveau original pour amener la façade à son niveau actuel.



Telle qu'aujourd'hui, mars 2021.



Une magnifique pierre de taille pour une belle restauration générale.



1950 environ. La maison garde sa fonction de ferme. Avec Albertine dite la Titijne, sage-femme, Claude Rochat fils de Jean, le voisin, et Marcel Rochat dit Bedouille.

A l'Eglantine

On pourrait aussi l'appeler chez Martin, puisque c'est là qu'œuvra l'homme à titre d'escargotier.

Cette maison avait été construite par Franck Rochat en 1904. Elle fut rachetée ensuite par Paul-Louis fils de Jules-Moïse Rochat puis par Albin Rochat. Vendue en 1935 à Georges Martin puis à Alain et Monique Golay.

La maison comprenait à l'origine une grange avec une porte voûtée en pierre de taille sans doute.

Un léger pont menait à la grange. Les écuries devaient se trouver à l'étage inférieur, avec portes s'ouvrant côté lac.



L'Eglantine était le magasin de Marie Rochat qui tient aussi en ces lieux un café de tempérance.



Vers 1930. La maison a déjà perdu depuis longtemps sa vocation agricole. Le rural a été transformé en appartements avec balcon pour le premier. A gauche la remise anciennement de Louis-Etienne, ici de Jules Rochat Tsun.

Chez Jules Golay, père heureux de sept filles toutes jolies

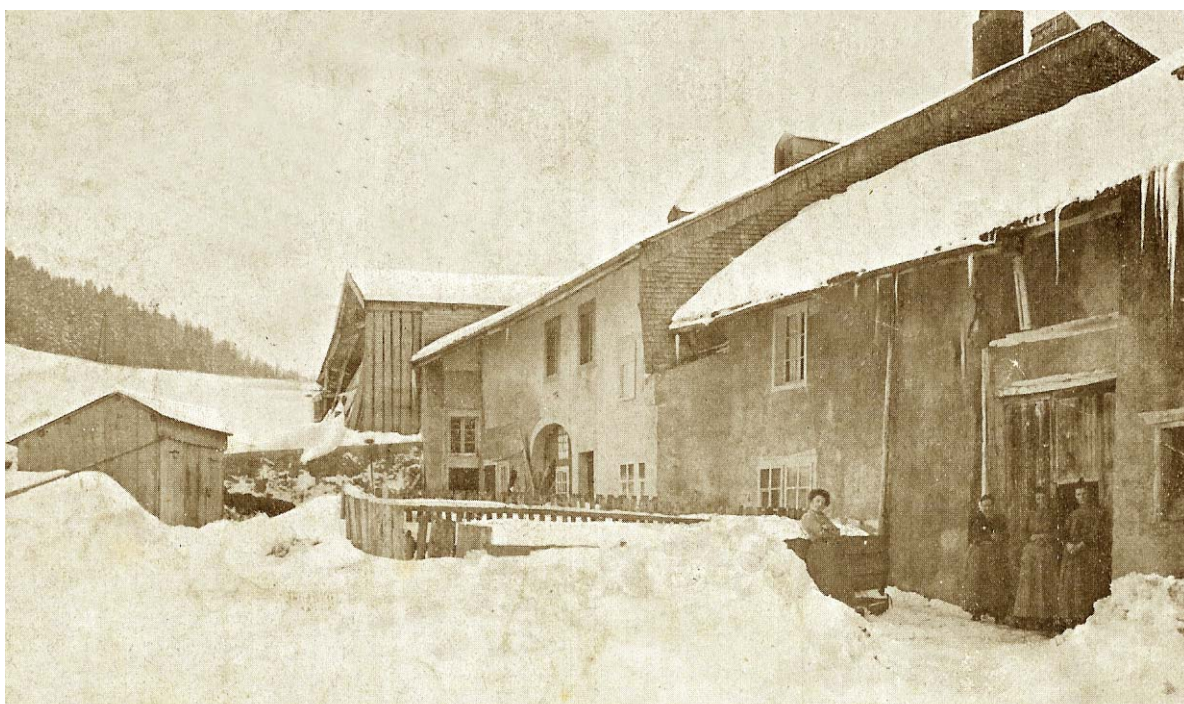
La ferme, propriété de Jules et Alfred Golay qui achèteront par ailleurs la Pension du Lac.

Cette ferme fut probablement construite vers la fin du XVII^e siècle. Elle était possédée en 1875 par les deux frères Jules Louis et Alfred Samuel Golay feu Charles Philippe Golay. Un troisième fils ne fait pas de bruit dans cette histoire, émigré à Paris depuis longtemps et y ayant réussi une belle carrière. Tout au moins on le suppose, puis chaque année il envoyait de belles toilettes à ses jolies nièces qui par ainsi pouvaient s'habiller très classe !

La maison passera ensuite aux mains des différentes générations de Golay, avec aujourd'hui celles de Richard Golay, agriculteur et éleveur de chevaux.

La suppression du néveau original et l'installation d'une porte de grange voûtée, avec belle pierre de taille, intervient en 1872, alors que la maison est complètement réaménagée.

Du vieux on avait fait du neuf !



949. — Maison aux Charbonnières

Le Pont en hiver, 1902. La ferme de Jules et Alfred Golay est à gauche. A droite membres d'une autre famille Golay.



Carte postale ancienne, avec au devant de la ferme la fontaine couverte, réduite à trois fois rien par les actuels propriétaires. Au bord du lac, la Pension du Lac construite en 1905 par Emile Poget de Vallorbe, rachetée en 1908 par Alfred Golay dit Piestre.

On peut lire sur la couverte de la porte d'entrée, J. & AG 1872, ce qui apporte que la maison a été restaurée à ce moment-là, avec mise en place de la porte de grange voûtée en lieu et place de l'ancien néveau. Une pierre, au-dessus de la fenêtre de droite, sans doute linteau de l'ancienne porte d'entrée, porte PMR 1704. Faut-il croire qu'il s'agisse ici de l'année de construction ?



Il est évident que tout cela prend de l'âge ! Photo Daniel Aubert, Le Brassus.



Le village des Charbonnières s'endort sous un manteau de neige.

Une photo pleine de poésie de Patricia Laguerre parue dans l'Echo Illustré.



Les sept belles Crétoises, comme les appelait Mme Ruth Gubéran, fille de l'une d'elle, Fanny, au centre.

Les portes de grange voûtées – Quartier du Crêt-du-Puits

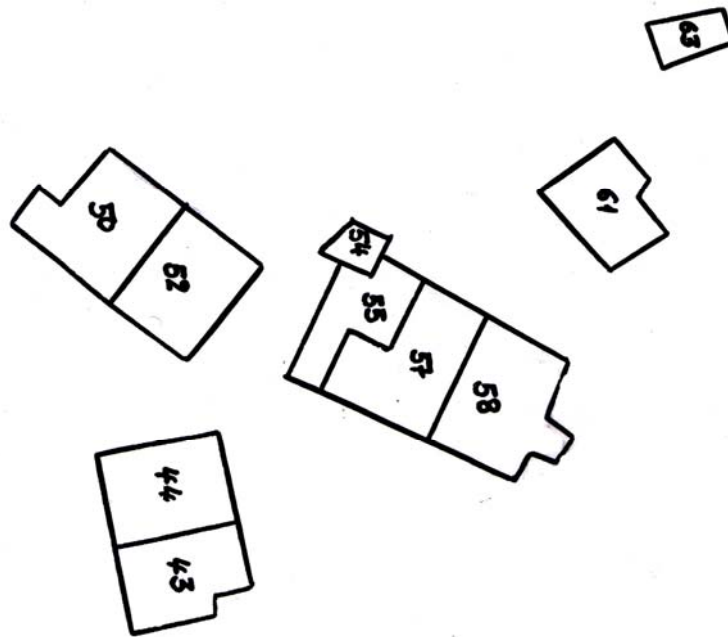
Chez Alphonse

De la grande famille des Mouïson. On se souvient de l'incendie du quartier dit du Cygne de 1866. Les maisons étaient alors étagées tout du long de la colline. La gravure de Devicque de 1852 le montre à l'envi. Comme aussi un dessin de la première moitié du XIXe siècle.



Les maisons constituaient alors un long voisinage. Attention, ici à partir du centre et pour la droite, nous avons affaire avec les maisons dites Là-Dessous. D'autre part la maison de l'extrême-gauche peut déjà être celle des Titouillon.





Les Charbonnières, cadastre de 1814, quartier central. Les Mouïsons habitent les maisons 58, 57,55. 63 boulangerie. 61 Vieux Moulin. 50/52, Vieux Cabaret et 44/43, Chez Chourave et Chez Titouillon.

Lors de la reconstruction de 1867, la maison des Mouïson, double, sera positionnée à angle droit avec le voisinage 55/58, c'est-à-dire dans le sens contraire du positionnement normal des maisons, avec réception sur les façades autant de la bise que du vent. Il s'agissait d'un simple problème de place. Le Cygne quant à lui, situé un peu plus haut, optera pour la position traditionnelle.



Pignon sud-est vers 1910.



Maison chez Alphonse le 25 mars 2021. Les deux parties. A droite, Jean-Michel Rochat, à gauche, ses quatre fils, Henri-Frédéric, Claude-Alexandre, Jean-Nicolas et Pierre-Samuel. Les travaux de la partie de gauche ont débuté en 2020.



Arrière ingrat de la maison des Alphonse. Les deux portes voûtées de cette partie se retrouvaient inversée dans la position sur l'autre partie.

Le Cygne

Idem au no 13, soit la maison Alphonse, en ce qui concerne l'incendie de 1866 et de ses conséquences.

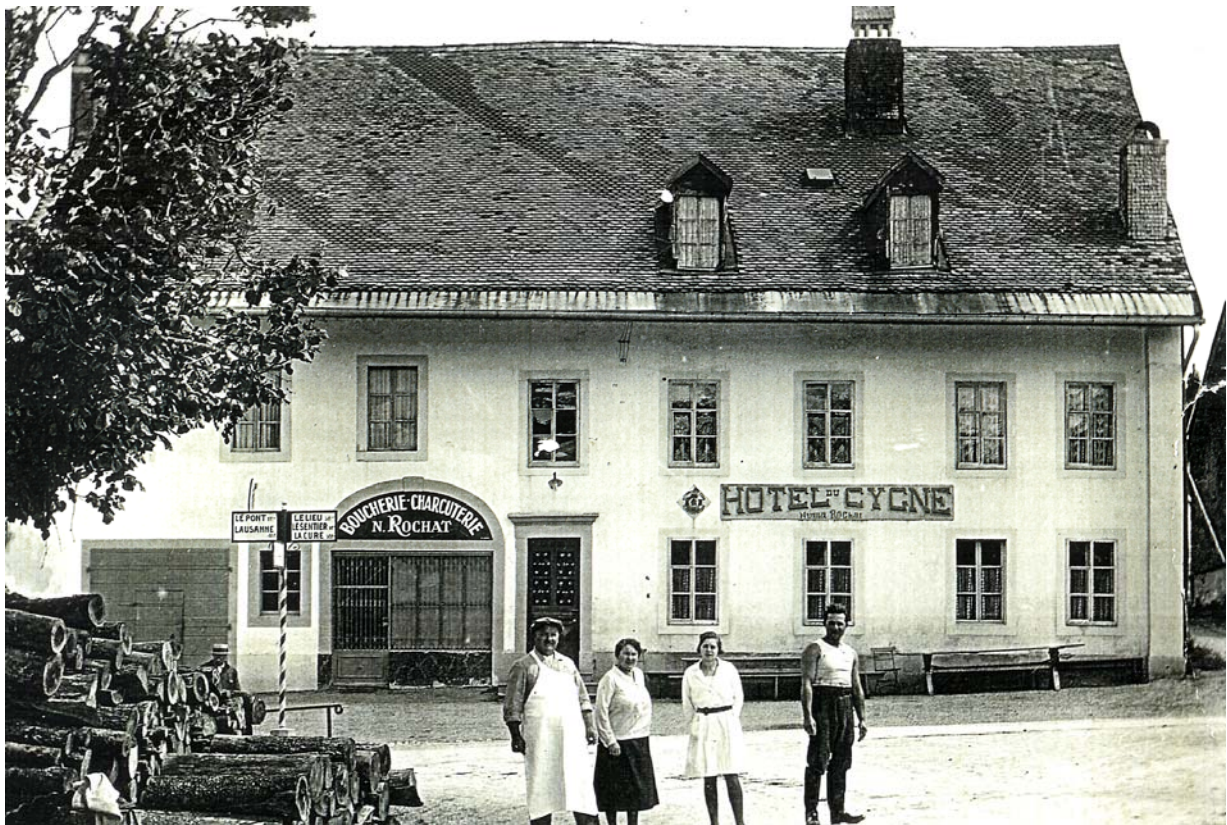
On construira donc en lieu et place des anciennes maisons, non seulement chez Alphonse, mais aussi le Cygne, vaste ferme qui comprendra très bientôt l'auberge du Cygne où logea Félix Vallotton lors de ses vacances aux Charbonnières en 1889, et puis bientôt une boucherie.

C'était une énorme bâtisse avec des combles sans doute impressionnants. Elle devait brûler 98 ans plus tard, en 1964, année de l'Exposition nationale.

Le Cygne appartient tout d'abord aux Mouison pour passer dans les mains de différents propriétaires avant que de devenir propriété de Numa Rochat, père de Palmyr, tenancier, et de Octave boucher.



Une belle porte de grange, idem pour la porte de l'écurie. Mais à l'époque, vers 1917, au vu des deux fenêtres du deuxième niveau, le rural servait-il encore ? On peut alors imaginer que c'était plus à l'arrière de la maison, le devant dévolu à des chambres pour les pensionnaires.



Numa Rochat, vu son métier, hôtelier et boucher, n'était pas ce que l'on nommerait « un petit ». On le surnommait par ailleurs « Tournefuste », ce qui veut tout dire !



Ce qu'il advint en 1964.

Chez Titouillon



Titouillon, soit Auguste Rochat ou son fils Albert-César. Famille très nombreuse, dont beaucoup des membres toutefois ont quitté le village. Bien qu'elle y constitue encore l'une des familles les plus importantes. Avec les descendants d'Hector Albert Rochat et de Ellen Rochat femme de Jules Rochat dit Tsun. Sur la photo, Hector-Albert dit Titi, Simond, Léonie, Virginie et Tilly.





La façade moderne a respecté l'ancien, une fois n'est pas coutume ! Derrière les deux portes s'affinèrent des vacherins jusqu'à la fin des années huitante.



De beaux cailloux pour contenir le terre-plein de la maison.

Chez Saïset

Maison construite en 1877 par Charles et Jules-Moïse Rochat avec l'aide de leurs cousins du Moulin ou de l'Épine-Dessous. On a choisi des bons matériaux pour constituer des murs épais. La charpente est de qualité. L'intérieur était distribué de manière correcte, avec néanmoins un nombre de portes assez formidable. On voulait vraiment en ce sens, que tout communique. Fenêtre doubles dont il reste l'exemple au rez, à orient. Maison avec volets. Grange et écurie. Le tout transformé dès 1973. L'écurie transformée en cave. La grange, dès 1978, offrant la place pour un appartement placé sur deux niveaux. Ouvertures de lucarnes nombreuses sur le toit afin de pouvoir utiliser l'espace supérieur.

Le dernier propriétaire Saïset, Paul-Louis dit Poli ou Poly, était fils de Louis frère de Samuel, secrétaire communal. Les deux fils de Jules-Moïse dont la maison primitive était située dans le quartier du haut-du-Village, donc destinée à disparaître dans l'incendie de septembre 1900.



Chez Saïset, façade du nord, avec deux portes voûtées, l'une pour la fourragère, à gauche, et l'autre pour la remise, à droite. Téléphone public à l'étage. La maison n'a que peu changé au cours des âges, si ce n'est la mise en place d'un petit toit au-dessus des deux portes voûtées, de l'ouverture de deux fenêtres au premier étage à gauche, et la construction de trois lucarnes sur le toit.



Commerce de boissons diverses et de vin, de fromage, d'escargots, de gentiane.



Côté Crêt-du-Puits, façade du levant que les propriétaires considèrent pourtant comme l'arrière de la maison !



Un ramonage inusité au cœur de l'hiver ! Il est donc revenu, le ramoneur de nos enfances !



Rue Haller 10, Bienne

*Meilleurs vœux
pour la
nouvelle Année*

Fam. H, Tschumi-Nicole



Le bois s'amasse sur le pont de grange. X, Annette, veuve de Samuel Rochat greffe, Edith, Paul-Louis.



Y a du soleil sur le pont de grange des Saïset. Edith et deux connaissances ou membres de la famille.



En fait Charles et Jules-Moïse Rochat avaient de nombreuses relations avec la plaine vaudoise, du fait qu'un oncle, Gustave, avait racheté un domaine à Mauraz. On était donc souvent par là-bas, et puis même plus loin. C'est par là que l'on avait vu une jolie ferme vaudoise à Villars –sous-Yens. On avait sans aucun doute contacté l'architecte pour établir la maison que l'on envisageait de construire aux Charbonnières, juste à côté du collège. Et il est bien vrai que les deux façades se ressemblent comme deux gouttes d'eau.



